

DOMAINE DE L'ENFANCE

M.E.C.S. MAISON DE L'ENFANCE

PLACEMENT À DOMICILE

LIEU RESSOURCES

Secteur

Enfance - Jeunesse - Familles



Rapport d'activités 2024

81, boulevard Jean-Dominique Blanqui
06340 La Trinité
Tél. 04 97 00 04 93
direction-enfance-famille@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2024,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 32 millions d'euros, la Fondation accompagne près de 12 000 personnes chaque année et gère 593 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Ce secteur concentre 72 % des logements gérés par la Fondation (425 sur 593) et a la particularité de se déployer dans 12 communes dans les vallées. Ses activités mobilisent 50 % du budget de la Fondation. Il a notamment étendu en 2024 les actions de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile sur l'Ouest du département.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet COACH).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.

- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientatation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le secteur accès à l'emploi est étendu de Grasse à Menton, il concentre ses actions sur la bande littorale et déploie ses actions sur 12 sites. Il a intégré en 2024 deux nouveaux sites liés à l'extension des actions Appui intensif emploi et Redynamisation emploi seniors sur Nice.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le secteur a réorganisé le domaine de l'Enfance en 2024 et accueille désormais des enfants confiés dès l'âge de 3 ans.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, l'unité RH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

3 faits marquants en 2024

Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, le gouvernement décidait par arrêté d'étendre le bénéfice de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » de 238 euros bruts pour tous les salariés de notre branche soit 147 salariés pour la fondation (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux, direction) injustement exclus depuis 2022.

Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de l'égale contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance des contributions de l'ensemble de nos métiers. Hélas, cette revalorisation salariale qui représente un coût de 700 000 euros sur 2024 intégrant la rétroactivité n'a pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.

La réorganisation du siège social

Afin d'anticiper le départ en retraite de notre DAF prévue en 2026, nous avons restructuré le siège social autour de fonctions de responsable RH, administrative/financière et paye en vue de doter chaque unité d'un expert fonctionnel.

Nous avons également accompagné le déploiement d'un nouveau SIRH et d'un logiciel de dématérialisation du circuit de la facture afin de moderniser et sécuriser nos process.

Nous travaillerons en 2025 à structurer l'échelon supérieur de direction des fonctions support RF et DAF.

Le développement malgré les incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt

Malgré un contexte d'austérité, nous avons continué à développer nos actions en complétant nos interventions à l'Ouest du département (Unité logement d'Accompagnement mobile sur la prévention des expulsions locatives à Grasse-Cannes-Antibes), à Nice (extension des actions d'accompagnement des allocataires du RSA) et au bénéfice d'enfants dès 3 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

L'action d'accompagnement à l'emploi des déplacés de guerre Ukrainiens s'est arrêtée prématurément en novembre 2024 suite à des réductions budgétaires comme l'équipe mobile emploi.

La non compensation du Ségur, les annonces tardives de réduction de subvention nous ont mis en difficulté et ont entraîné des suppressions de postes (Plateforme de services jeunes, SPEL, Halte de nuit, Flash Emploi, Cap entreprise, Equipe mobile Emploi.....). Cela doit nous engager à la prudence en 2025.

Les perspectives 2025

- Préserver l'emploi et le périmètre de nos actions : obtenir la compensation du Ségur pour 2024 soit environ 500 000 euros à la suite du recours formé contre l'Etat ainsi que des crédits supplémentaires pour 2025
- Accompagner la restructuration des fonctions support du siège social face aux enjeux
- Poursuivre l'expérimentation d'actions innovantes dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement du public : recherche-action avec l'Université sur le mandat numérique dans l'activation des aides sociales, valorisation du travail-pair, extension du Un Chez Soi jeunes, accueil durable et bénévoles d'enfants placés chez des tiers...

Table des matières

Table des matières.....	7
-------------------------	---

I. domaine de l'enfance	10
1. Le fonctionnement des MECS la met et les cerisiers	10
1.1. Présentation de la MECS de la Trinité et des Cerisiers	10
1.2. La réorganisation du Domaine Enfance.....	10
1.3. Le maintien des liens fratrie entre la MET et les Cerisiers.....	19
1.4. Les missions et les objectifs.....	20
1.5. Les équipes de la Met et des Cerisiers.....	21
1.6. Les temps de rencontre, de travail et de partage.....	22
1.7. Les modalités d'admission.....	22
1.8. Le public accueilli et l'accompagnement.....	23
1.9. Les relations avec les familles et avec les enfants	24
II. L'accompagnement proposé	24
2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice	24
III. La prise en charge psychologique.....	25
3.1 Les entretiens cliniques avec les enfants	26
3.2. Les entretiens familiaux.....	27
3.3. Une mobilisation parfois difficile des familles en 2024	27
3.4. Suivis thérapeutiques extérieurs en 2024	28
4. Le rôle et la place des maitresses de maison en mecs	29
5. Focus sur des actions menées par la MET et les Cerisiers en 2024	30
5.1. La MET	30
5.2. Les Cerisiers	34
5.3. Les activités avec l'association "les enfants de Frankie" pour la MET et les Cerisiers	38
5.4. Le Mentorat et le soutien scolaire.....	41
6. Les partenaires	44
6.1. Le réseau de partenaires	44
7. Les éléments chiffrés et analyses	45
7.1. Les entrées	45
7.2. Les sorties	47
7.3. Données globales sur l'exercice 2024.....	50
7.4. Données médicales.....	52
7.5. Données scolaires et extra-scolaires	53
7.6. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.....	55
II. LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)	56
1. La présentation du PAD	56
2. Les missions et les objectifs.....	57
2.1. Les missions	57

2.2.	Les objectifs	57
3.	Les temps de rencontre, de travail et de partage	58
3.1.	L'analyse des pratiques professionnelles	58
3.2.	Les réunions d'équipe	59
3.3.	Les réunions trimestrielles pédagogique	59
4.	Les modalités d'admission	59
5.	Le public accueilli et l'accompagnement	60
5.1.	Les problématiques familiales	60
5.2.	Les problématiques des jeunes repérées	60
5.3.	Description des évolutions marquantes	60
6.	LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS	61
7.	La prise en charge psychologique	61
7.1.	Les modalités d'intervention	61
7.2.	« L'aller Vers » au PAD	62
7.3.	Les entretiens cliniques	64
8.	La prise en charge éducative	66
8.1.	Les visites à domicile (VAD) : un outil central	66
8.2.	Le Lieu Ressource	66
8.3.	Les partenaires extérieurs	67
9.	Les actions collectives : activités	68
9.1.	La fête de l'été	68
9.2.	La fête de Noël	69
9.3.	Repas partagés au domicile en Famille	70
9.4.	Le camp	71
10.	Les éléments chiffrés et analyses	72
10.1.	Les demandes d'admission	72
10.2.	Les Sorties	74
10.3.	Evolution du taux d'occupation	74
10.4.	Les replis	75
10.5.	Statistiques des enfants placés	76
III.	LE LIEU RESSOURCE (LR)	78
1.	Présentation du Lieu Ressource	78
2.	Les missions et objectifs	78
2.1.	Les missions	78
2.2.	Les objectifs	79
3.	Les modalités d'admission	79
4.	Le public accueilli et l'accompagnement	79
4.1.	Les problématiques des jeunes repérées	79
4.2.	Description des évolutions marquantes	79
5.	Les moyens mis en œuvre	79

5.1.	Les supports du Lieu Ressource	79
5.2.	Les types d'activités	80
	Les réunions d'équipe	86
6.	Eléments chiffrés et analyse	87
6.1.	Les Admissions	87
6.2.	Les Sorties	90
6.3.	Données globales sur l'activité 2024	91
6.4.	Données diverses sur les activités réalisées en 2024	93
7.	Les partenaires du Lieu Ressource	94
IV.	GESTION DES MOYENS EXTERNES	96
1.	Organisation de l'éconamat et pilotage d'achat	96
2.	Gestion comptable	96
3.	Maintenance et sécurité.....	96
4.	Entretien des locaux, du matériel et des véhicules	97
5.	Mise en place d'un système rondier PTI (protection du travailleur isolé).....	97
V.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2024	98

I. DOMAINE DE L'ENFANCE

1. LE FONCTIONNEMENT DES MECS LA MET ET LES CERISIERS

1.1. Présentation de la MECS de la Trinité et des Cerisiers

Le changement au sein des MECS la Maison de l'Enfance de la Trinité (MET) et les Cerisiers cette réorganisation s'inscrit dans une dynamique afin de mieux adapter l'accompagnement des jeunes selon des groupes d'âges spécifiques. Cette démarche part d'une demande du Conseil départemental, qui souhaite que l'un des établissements puisse accueillir désormais des enfants dès l'âge de 3 ans. Pour répondre à cette demande, nous avons repensé l'organisation et décidé de créer un « Domaine Enfance » afin de proposer une prise en charge plus cohérente, sécurisante et adapté à chaque tranche d'âge. Cette nouvelle répartition doit permettre un meilleur accompagnement éducatif et affectif, tout en facilitant le travail des professionnels en fonction des stades de développement des enfants accueillis.

1.2. La réorganisation du Domaine Enfance

Dès le lancement du projet "Domaine de l'Enfance", plusieurs commissions ont été établies pour permettre à chacun de participer activement à la conception de ce projet. En mai 2024, les trois groupes ont été officiellement mis en place.

Pour le domaine :

- Le groupe « les loulous » accueille les enfants de 3 à 7 ans
- Le groupe « Ohana » accueille les enfants de 8 à 10 ans
- Le groupe des Cerisiers qui accueillera les enfants de 10 à 14 ans +

Dans le cadre de la restructuration du domaine, à la maison de l'enfance nous avons réorganisé les groupes en vue de l'accueil des enfants de 3 ans, afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants, en fonction de leur âge et de leur développement.

Cette nouvelle organisation vise à offrir un accompagnement plus adapté à chaque groupe.

L'ensemble des enfants sont confiés aux **MECS** « [...] ***pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale*** [...] ». Les enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge pour enfants au titre de l'Assistance éducative. *Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.*

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible.

Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation)
Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

1.2.1 La MET

La structuration des groupes au sein de la MET a eu un impact significatif et a apporté de nombreux avantages, tant pour les enfants que pour l'établissement lui-même.

Le groupe "Ohana", destiné aux enfants de 8 à 10 ans, accueille actuellement 9 enfants, avec une place réservée pour le repli, tandis que le groupe des plus petits, les "Loulous", est composé d'enfants âgés de 3 à 7 ans, avec une capacité d'accueil de 10 enfants.

Les noms des groupes ont été choisis par les enfants eux-mêmes, lors de réunions spécialement organisées pour leur permettre de s'exprimer et de participer activement à la création de leur environnement. Cette démarche a renforcé leur sentiment d'implication et de responsabilité, tout en favorisant leur expression personnelle.

L'arrivée des plus petits a permis aux plus grands de développer et de renforcer leur qualité de bienveillance et de soutien. En prenant soin des plus jeunes, en les guidant et en les aidant.

Leur attitude positive envers les petits favorise une atmosphère bienveillante au sein de la MET. De leur côté, les plus petits, en admirant et en se sentant soutenus par les plus grands, montrent une grande attention et sont ravis de pouvoir compter sur eux. Ce lien entre les deux groupes renforce l'entraide et crée un environnement d'apprentissage mutuel.

L'intégration des enfants dès 3 ans a également permis à la MET de gagner en vigilance et en attention, particulièrement envers les plus jeunes. Ces enfants apportent une fraîcheur et une dynamique nouvelle, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et stimulant pour leur éveil et leur socialisation.

Dans l'ensemble, cette évolution a permis à la MET de se structurer de manière plus fluide et plus réactive aux besoins de tous.

1.2.2 Les Cerisiers

2024. Année du changement

Alors que les MECS la Maison de l'Enfance de la Trinité (MET) et les Cerisiers s'apprêtent à s'unir sous l'appellation « Domaine de l'Enfance », chez les enfants comme chez les équipes, l'anxiété devient palpable. Dans quelques mois, ce que certains connaissent depuis des années, va changer.

La MET, version 2024, accueillera désormais les enfants de 3 à 10 ans, alors que le foyer des Cerisiers, qui rappelons le, accompagnait des enfants de 6 à 12 ans, devra se préparer à recevoir des jeunes adolescents de 10 à 14 ans.

Ainsi, sur les 16 enfants accueillis aux Cerisiers en début d'année 2024, plus d'une dizaine allaient quitter la maison pour rejoindre la MET. Idem pour les éducateurs qui, soucieux de préserver le lien avec les enfants dont ils avaient la référence, pouvaient, eux aussi, changer de lieu de travail.

Oui, pour chacun, l'anxiété devenait palpable au fil des mois.

Alors il a fallu se préparer, préparer les enfants. Dans l'accompagnement psychologique que nous proposons aux enfants, lors des **entretiens individuels**, nous avons doucement introduit cette idée : *déménager*. Il était important, par la parole, de faire exister cette nouvelle étape, de les inviter à exprimer leurs ressentis, de les laisser se projeter ou de creuser leurs refus de s'imaginer vivre ailleurs. Comme le souligne Brunaud¹, lorsqu'un déménagement s'annonce, « il y a nécessité de constitution d'un espace transitionnel – un travail psychique qui va anticiper l'action et lui donner force et cohérence – parce qu'à un moment donné, il va bien falloir mettre les meubles dans un camion, fermer une porte et en ouvrir une autre ».

De même, il était important d'inclure les familles dans la préparation de cette étape, d'accueillir leurs questions et d'accompagner leurs craintes. A l'occasion des **entretiens familiaux**, avec les familles qui acceptent ces rencontres, nous avons pris le temps d'expliquer les changements à venir. Ces moments d'échanges sont toujours précieux dans la prise en charge des enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Parler du déménagement permettait d'aborder la thématique de la rupture et venait réactiver la dernière fracture de leur histoire : celle de la séparation de l'enfant et de son parent à la suite de la décision du placement en institution.

Du côté des équipes, en interne, il fallait construire, réaménager, organiser, acheter, décorer, adapter, anticiper, prévoir, prévenir, bref, être dans l'action, et par là même, contenir l'angoisse du changement. Et si tout se cassait la figure ? Oui, déménager peut-être terrifiant. Pour beaucoup, déménager, c'est se tourner vers l'inconnu, faire un saut dans le vide. Winnicott², dans son texte « La crainte de l'effondrement », rappelle que cette angoisse du « breakdown » est un phénomène universel qui renvoi chacun à ses expériences précoces. Cette peur de la rupture, du vide, devient pourtant un formidable booster psychique, celui du désir. De quel désir parlons-nous ? Du désir de nouveauté, du désir de rencontre, du désir de création, du désir de challenge, du désir d'accomplissement.

Dans ce brassage humain, quatre figures de ces deux institutions n'allaient pas bouger : les coordinatrices et les psychologues. Chaque binôme, coordinatrice/psychologue, resterait sur sa structure.

Ainsi, pour préparer le passage des enfants d'une maison à l'autre, avec mon collègue psychologue clinicien de la MET, nous nous sommes réunis régulièrement pour nous présenter mutuellement les enfants que nous nous apprêtions à rencontrer. Ces **réunions cliniques** nous ont permis d'aborder des questions fondamentales telles que les motifs du placement de l'enfant et la dynamique intrafamiliale. Se transmettre nos observations sur la symptomatologie des enfants ainsi que nos hypothèses de travail pour les accompagner dans leur processus de mise en sens de leur roman familial, était indispensable pour, nous aussi, nous préparer.

¹ Brunaud, P. (2013). Le déménagement. *Annuel de l'APF*, Annuel 2013(1), 117-127. <https://doi.org/10.3917/apf.131.0117>.

² Winnicott, D. (2000). *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*. Gallimard.

Mai 2024. Déménagement.

Courageusement, chacun a pris son baluchon et s'est lancé dans cette nouvelle aventure.

Il a d'abord fallu prendre le temps de faire connaissance avec les enfants, d'apprendre à travailler tous ensemble, de se familiariser avec le nouvel aménagement de la maison.

Notre offre psychothérapeutique, depuis l'ouverture de la MECS des Cerisiers au 1^{er} trimestre 2023, reste inchangée : offrir une écoute inconditionnelle dans un espace de parole libre, respectueux de la singularité de chacun et où chaque enfant peut y questionner ce qui fait souffrance. Notre orientation, psychanalytique, nous guide vers une clinique du cas par cas, dans une approche qui respecte le savoir du sujet sur ses propres tourments et l'accompagne sur le chemin du « faire avec » son symptôme.

Ainsi, nous avons continué à proposer des entretiens individuels, des entretiens familiaux, des médiations thérapeutiques par l'art, un soutien psycho-affectif dans le quotidien et lors des étapes clés du parcours de l'enfant.

Deux nouveautés toutefois :

- Le temps de présence du psychologue sur la MECS. Toujours dans l'intention d'offrir un accompagnement psychologique de qualité, le contrat de travail du psychologue a été modifié pour passer de 14h/semaine à 35h/semaine. Un temps plein qui témoigne de l'engagement de la Fondation de Nice dans le domaine de la santé mentale et de son choix sensible de soutenir psychologiquement, en interne, au sein de la MECS, ces enfants polytraumatisés. Le soin, tout comme l'éducatif, sont les piliers de la prise en charge.
- Le public accueilli : des filles et des garçons de 10 à 14 ans. Une tranche d'âge qui est celle de la préadolescence.

1.2.3 Les aménagements réalisés aux Cerisiers

Nous avons pu compter sur des partenaires extérieurs qui nous ont aidé financièrement notamment pour l'achat de mobilier. Sans ces partenaires, tout cela n'aurait pas été possible. Un budget de 10 000 euros a aussi été débloqué sur le budget pour répondre aux attentes des enfants de meubler leur chambre.

Aménagement d'une salle Télévision :



Merci aux Enfants de Frankie pour leur soutien dans l'acquisition de l'ensemble du mobilier du salon TV de la MECS Les Cerisiers

L'association des Enfants de Frankie a donné 14 000 € pour son aménagement. Cette salle n'était pas existante auparavant. Nous avons reçu plusieurs canapés, tables basses et meuble TV.



Coin détente :



Le don des Enfants de Frankie a également permis d'aménager un espace vide.

Nous avons pu installer un canapé d'angle, quelques poufs et un tapis. Ce coin permet aux enfants et aux adultes de se retrouver dans un lieu convivial et propice aux échanges.

Salle devoirs :

L'équipe éducative donne de l'importance au suivi de la scolarité et il était primordial de dédier un espace pour le travail scolaire et les différents apprentissages. Les besoins ont été réfléchis en équipe, et nous avons vite aménagé une pièce avec du mobilier que nous avons déjà à disposition (tables, chaises, tableau blanc, matériel scolaire...).

Salle famille :

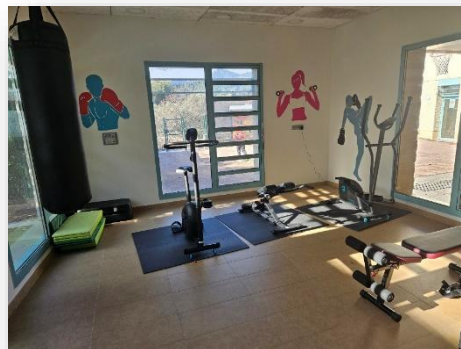
Cette salle était déjà existante, elle a simplement été réaménagée avec du mobilier plus adapté à la tranche d'âge des jeunes accueillis.

La salle informatique :

Cette salle est dédiée en priorité au travail scolaire nécessitant un support informatique. Elle est aussi accessible pour des moments plus ludiques.

La salle de sport :

Les enfants ont besoin d'un espace pour se « défouler » et pratiquer une activité sportive à l'intérieur de la maison. Un don privé a permis de réaliser les achats pour la salle de sport. Elle est désormais aménagée.

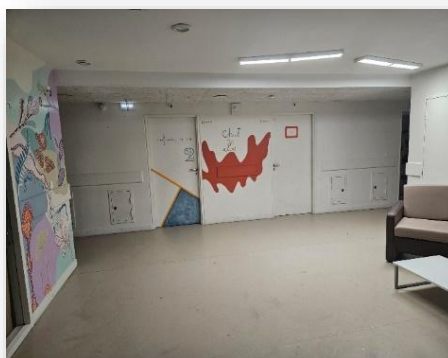


Salle bibliothèque et salle de jeux de société :

Avec l'aide des enfants, deux petites pièces ont été transformées pour accueillir un espace de lecture et un espace de jeu calme.

Ré organisation des espaces professionnels :

L'équipe éducative a pris possession d'un nouveau bureau, plus grand et plus adapté. Cela permet aux éducateurs de se trouver au centre de la maison pour veiller à une sécurité maximale. La pharmacie a aussi été déplacée avec les coffres personnels, en accès direct depuis le bureau.



Les veilleurs de nuit ont pris possession d'un autre bureau à l'étage des chambres afin de mieux surveiller les deux couloirs et garantir la sécurité la nuit.

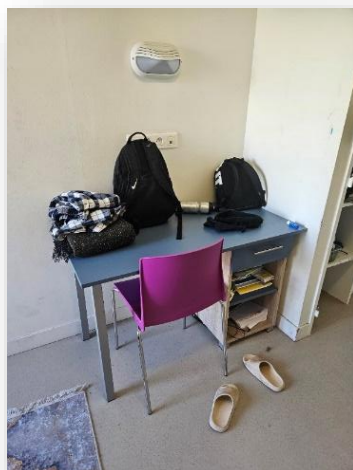


Quant au bureau de la coordinatrice, il a pris la place de l'ancien bureau des éducateurs qui se trouve juste à l'entrée, et qui donne accès à la centrale SSI.

Pour finir la psychologue a gardé son ancien bureau mais elle l'a ré aménagé en fonction du nouveau public accueilli.

Aménagement des chambres :

Les fonds débloqués ont permis à chaque jeune de pouvoir meubler sa chambre avec un bureau, une chaise, et une étagère. La commande de mobilier a permis à chacun d'investir davantage sa chambre, car certaines n'étaient meublées que d'un lit.



Démolition d'un canapé en carrelage à l'étage des chambres :



Le besoin de démolir cet espace peu chaleureux et très inconfortable avait été remonté. Après plusieurs mois d'étude et de négociation, celui-ci a pu être démoli avant la fin de l'année, et a permis d'y installer deux fauteuils et une table basse pour permettre aux éducateurs en poste le soir d'y travailler et de mieux surveiller l'étage.

Merci à l'entreprise TDCA TERRASSEMENT DEMOLITION COTE D'AZUR pour son mécénat de compétence qui a permis la destruction du banc en béton.

Aménagements en cours ou en attente :

- Décoration des murs de la maison :

Grace à l'investissement et au travail d'une éducatrice, les murs et les portes du bâtiment qui étaient tous blanc, sont au fur et à mesure décorés et colorés selon les thèmes choisis. La maison se colore petit à petit et ses créations permettent de donner vie aux aménagements des espaces.



Un projet est également en cours pour peindre certains murs dans toutes les chambres des jeunes. Grace une nouvelle fois à un mécénat de compétence, cela pourra se concrétiser dans les prochains mois.

Il nous reste à planifier les travaux.

- La salle Zen :

Au vu des besoins des enfants, nous avons réfléchi en équipe à un lieu calme qui pourrait apaiser les enfants. Cette salle reste encore à aménager. Nous sommes aussi en attente de davantage de financement pour concrétiser son aménagement.

- **Salle gaming :**

Nous sommes en attente que le projet se concrétise et d'un financement (achat d'une console de jeux vidéo, télévision, un canapé). Cette salle est vide pour le moment, mais les jeunes espèrent voir ce projet se concrétiser

- **Projet architecte :**

Afin de répondre aux attentes de l'équipe et des jeunes accueillis, et pour poursuivre notre désir de créer un lieu convivial et adapté à l'accueil d'adolescents, une architecte est venue rencontrer l'équipe pour proposer plusieurs solutions d'aménagement des locaux. Ces propositions ont été étudiées et priorisées par l'équipe, à savoir qu'il a été priorisé l'aménagement de la grande cour extérieure par des plantes vertes ou arbustes, ainsi que la démolition d'un des murs du bureaux des éducateurs, pour le remplacer par une grande baie vitrée.

Merci à l'architecte Mylène Duquenoy qui nous accompagne dans la conception des réaménagements de la MECS Les Cerisiers

- **Salle de musique :**

Un don privé nous a permis d'acquérir un piano. Les jeunes sont très en demande de pouvoir apprendre à y jouer et certains montrent de grandes capacités. Nous le déplacerons prochainement dans une salle dédiée à la musique, lorsque la salle Zen verra le jour.

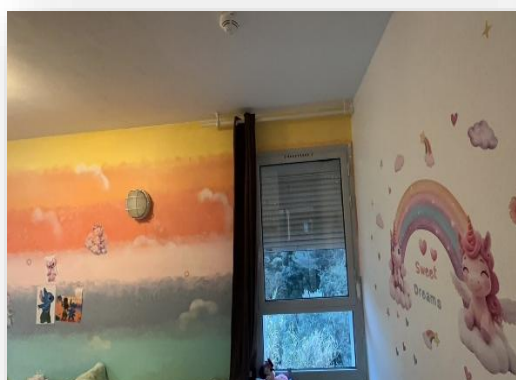
Un autre don privé nous a permis d'acquérir un babyfoot et un billard. Le billard se trouve actuellement dans la même salle que le piano, et le babyfoot a été placé dans le hall en face de notre bureau.

1.2.4 Les aménagements à la MET

Le premier a été l'appropriation des lieux. Avec "le projet peinture" des chambres, l'équipe a souhaité permettre aux enfants de mieux s'approprier leur environnement et de s'y sentir plus sereins. Ce projet est né d'une initiative collective du personnel, motivé par l'envie de créer un cadre de vie chaleureux et stimulant pour les enfants. Les enfants ont choisi une thématique, en lien avec leurs envies, leurs rêves et leurs imaginaires. Ainsi, chaque chambre s'est transformée en un univers unique et coloré, véritable reflet de leur monde intérieur.

L'équipe éducative s'est fortement investie, que ce soit dans la conception, la préparation des espaces ou même la réalisation des peintures aussi bien pendant leur temps de travail que pendant leurs temps de pose. Leur implication a permis de créer une forte cohésion entre les adultes et les enfants, en valorisant la participation de chacun. Les enfants, quant à eux, ont pris part avec enthousiasme à la décoration, ce qui a renforcé leur sentiment d'appartenance et leur fierté.

Ce projet a donc permis non seulement d'embellir l'espace de vie, mais aussi de favoriser le bien-être des enfants, en leur offrant un environnement à la fois sécurisant et familier.



1.3 Le maintien des liens fratrie entre la MET et les Cerisiers

Le maintien des liens fraternels est une priorité dans nos actions. Afin de préserver les relations familiales et d'aider les enfants à traverser cette période de transition. La séparation physique entre frères et sœurs au sein des différents groupes pouvait provoquer des sentiments de perte, mais plusieurs actions ont été mises en place pour encourager les enfants à passer du temps ensemble.

Des sorties en fratrie ont été organisées pour permettre aux frères et sœurs de partager des moments ensemble, renforçant leur complicité. Les anniversaires ont également été l'occasion de rassembler les fratries pour célébrer ces moments importants, tout en maintenant les liens familiaux. Les événements

collectifs, tels que le carnaval et la fête de l'été, ont permis aux enfants de participer ensemble à des activités festives, renforçant leurs relations fraternelles.

Des moments spécifiques ont aussi été réservés pour permettre aux enfants de passer du temps en tête-à-tête. Les repas en famille ont renforcé les liens affectifs, en offrant un cadre convivial en dehors des groupes éducatifs.

Les éducateurs ont joué un rôle clé en soutenant chaque fratrie, veillant à ce que les enfants qui avaient du mal avec la séparation bénéficient d'un accompagnement adapté. Les familles ont été impliquées tout au long du processus, assurant une approche cohérente entre les parents et les éducateurs.

1.4 Les missions et les objectifs

1.4.1 Les missions

Les missions et les objectifs des MECS « la MET » et « les Cerisiers » sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- ◆ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- ◆ Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants confiés à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ;
- ◆ Assurer aux enfants des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité ;
- ◆ Recréer, en partenariat avec l'ASE ³, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux ;
- ◆ Accompagner, aider, soutenir les enfants dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie future.

1.4.2 Les objectifs

Les objectifs de la MET et des Cerisiers sont :

- ◆ Proposer un lieu neutre et sécurisant aux jeunes hébergés et accompagnés (es) ;
- ◆ Favoriser le maintien des liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus (entretiens familiaux) ;
- ◆ Les aider à prendre conscience de leurs compétences et de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- ◆ Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;

³ Aide sociale à l'enfance

- ◆ Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- ◆ Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collective (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- ◆ Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- ◆ Les préparer à l'autonomie ;
- ◆ Prendre en compte et gérer les troubles du comportement ;
- ◆ Prévenir les risques liés au mal-être ;
- ◆ Permettre l'épanouissement personnel ;
- ◆ Proposer et favoriser des activités culturelles, écocitoyennes, écoresponsables et solidaires.

Les Missions et les objectifs sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice :

Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible

« Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation... ». **"Droits de l'Enfant" Convention Internationale du 20 novembre 1989**

- ◆ L'engagement professionnel se veut responsable : c'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Être conscient de notre responsabilité individuelle et collective ne peut pas être un frein à notre action mais, au contraire, un moteur et un gage de sérieux.
- ◆ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent, depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.
- ◆ L'écoute des enfants et des adolescents passe aussi par le Conseil de Vie Sociale

La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale

1.5 Les équipes de la Met et des Cerisiers

GROUPE OHANA	GROUPE LOULOUS	GROUPE 10+
1 coordinatrice	1 coordinatrice	1 coordinatrice
0,5 Secrétaire	0,5 Secrétaire	0,5 Secrétaire
1 ETP Psychologue	1 ETP Psychologue	1 ETP Psychologue
4 Surveillants de nuit	4 Surveillants de nuit	4 Surveillants de nuit
0,46 ETP Lingère	3 Maitresses de maison	3 Maitresses de maison
2 Cuisiniers		

3 Maitresses de maison		
5 Educateurs Spécialisés	4,5 Educateurs Spécialisés	6 Educateurs Spécialisés
1 CESF	2 Moniteurs Educateurs	4 Travailleurs Sociaux
1 Accompagnateur éducatif social	1 éducatrice jeune enfant	1 AES
		2 moniteurs éducateurs
1 Educateur Sportif	1,5 auxiliaire puéricultrice	
1 Apprentie Educ Spécialisée spécialisé	1 Apprenti Educ Spécialisé	2 apprentis Educ

1.6 Les temps de rencontre, de travail et de partage

1.6.1 L'analyse des pratiques

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an. L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

1.6.2 Les réunions d'équipe

Les équipes des 3 groupes se réunissent avec leur coordinatrice respective un fois par semaine le mardi et jeudi après-midi pour la MET et le mardi après- midi pour les Cerisiers

- Une réunion le jeudi matin ou mardi matin avec les personnels de l'équipe présents, animé par la psychologue pour échanger autour du PP et/ou des situations

1.7 Les modalités d'admission

Le protocole d'admission prévoit, après réception de la priorisation par la plateforme d'orientation :

- ◆ Une présentation en équipe de la situation par l'équipe référente MSD, suivie d'un ou deux temps de visite de l'enfant ;
- ◆ Une rencontre avec le psychologue ;
- ◆ Une admission en présence des partenaires de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE), de la famille et l'enfant, du psychologue, de la coordinatrice et de l'éducateur(trice) référent(e) de la situation.

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

C'est aussi le moment où l'équipe référente de l'ASE nous présente le Projet Pour l'Enfant (PPE), si ce dernier est déjà élaboré.

Il est nécessaire d'entretenir un lien étroit avec les services de l'ASE et de faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Lors de l'arrivée des enfants sur un des groupes, les équipes veillent à leur apporter un accueil chaleureux : collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre individuelle et accueillante.

1.8 Le public accueilli et l'accompagnement

Le jeune accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant ;
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE) ;
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal) ;
- De repli, Action Educative à Domicile à modalité Renforcée (AEDR), Placement à Domicile (PAD), accueil d'urgence.

La tranche d'âge est limitée à 15 ans, âge à partir duquel les enfants sont orientés sur les services adolescents quand les placements sont prolongés.

Toutefois, une dérogation peut être sollicitée afin que le jeune puisse finir sa scolarité jusqu'en fin de 3^{ème}.

Un travail d'anticipation et de préparation s'engage dès l'âge de 13 ans afin de permettre à l'enfant de se projeter lorsque la situation familiale n'indique à priori pas de possibilités de retour en famille.

1.8.1 Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Situations de maltraitements physiques, psychologiques et morales

1.8.2 Les problématiques des jeunes repérés

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

1.8.3 Description des évolutions marquantes

- Forte diminution des droits de sorties et d'hébergement accordés aux familles ce qui explique la présence quasi-continue des jeunes sur l'établissement ;
- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et MECS) ;

- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordé par le magistrat et peu de possibilité de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Accroissement du nombre de médiations.

1.9 Les relations avec les familles et avec les enfants

- ◆ Elaboration du projet personnalisé (PP) de l'enfant dès le 1^{er} mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune hébergé.
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (vêture, accompagnements activités extérieurs, points scolaires...);
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques et correspondances pour permettre à l'enfant de se situer et de retrouver une place au sein de sa famille ;
- ◆ Activités individuelles ou collectives ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

Nous avons entamé un travail de réflexion et de mise en place d'actions visant à renforcer l'accompagnement des familles, en favorisant leur implication dans le projet personnalisé de leur enfant, en améliorant la communication et en encourageant leur participation aux temps de prise en charge.

II. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice

Il consiste à :

- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers ;
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet personnalisé ;
- Initier les conduites responsables ;
- Valoriser ou redécouvrir les potentialités.

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent progressivement supplanter leurs difficultés.

Le pouvoir d'agir s'applique nécessairement aux équipes, il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur.

III. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

En 2024, le suivi psychologique est exercé par 1 psychologue auprès des 2 groupes d'enfants de la MET et une psychologue à temps plein aux Cerisiers.

Depuis quelques années nous accueillons des enfants ayant vécu des traumatismes conséquents et qui présentent des troubles qui nécessiteraient une prise en charge médico psychologique quotidienne.

Et depuis la création du domaine les groupes se sont rajeunis et nous accueillons les enfants à partir de 3 ans. Ce qui nécessite d'adapter les méthodes d'intervention pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes enfants.

Cette intervention est souvent centrée sur le jeu et l'expression artistique. Que ce soit en entretien ou sur les groupes avec les éducateurs. Avec la nécessité d'observer attentivement les comportements, collaborer avec d'autres professionnels et travailler en lien avec les familles. Une sensibilité aux traumatismes et une approche préventive sont également essentielles pour favoriser un environnement sécurisant et bienveillant.

La grande fragilité de ces enfants nécessite toujours de s'adapter au mieux dans notre prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible en les accompagnant dans leurs nombreuses prises en charges : médicamenteuses, hospitalières (pédopsychiatrie et hôpital de jour), CMP, SESSAD et libérale.

Aux Cerisiers, l'équipes et la psychologue ont engagé une réflexion :

Qu'est-ce que l'adolescence ? L'adolescence, du latin « adolescere » qui signifie « grandir », renvoie à une étape développementale que l'on situe généralement entre le début de la puberté et le début de l'autonomie. Bien qu'il soit difficile d'en définir les contours temporels avec précision, il est admis qu'il s'agit de poursuivre sa course structurante en quittant le monde de l'enfance et en entrant dans celui des adultes. Pour Rassial⁴, « l'adolescence apparaît comme l'apogée entre la naissance et la mort [...] cela met le sujet au bord d'un trou, ou plutôt à la place du funambule nietzschéen, entre le constat de son inachèvement et le risque des atteintes malades, au point que sa vie elle-même lui apparaisse

⁴ Rassial, J. (2009). L'adolescent et le psychanalyste. Payot & Rivages.

comme une maladie ». L'adolescence est donc une période inconfortable et transitoire, caractérisée par cet entre-deux, ce passage structurel. Pour l'adolescent, plusieurs bouleversements sont à l'œuvre, tels que la transformation du corps, la quête identitaire, ou encore, selon Lauru⁵, « le remaniement narcissique, la réélaboration du choix objectal, la bascule des identifications et la position dans la sexualité ». Pour les jeunes, le programme est dense. Pour les équipes, l'accompagnement est délicat. Si nous ne prenons pas en considération les problématiques spécifiques de l'adolescence, nous risquons de rester dans l'incompréhension de ce qu'ils traversent et de nous engager dans un bras de fer.

Si 2024 a été une année surtout marquée par l'adaptation et l'observation, nous avons déjà repéré la nécessité de nous réunir, dès 2025, autour de ces questions de fond, toujours à travers le prisme du placement de l'enfant en MECS et de l'accompagnement des familles.

3.1 Les entretiens cliniques avec les enfants

Lorsqu'il est placé en internat il s'agit d'aider l'enfant à vivre le mieux possible la séparation de son milieu familial, comprendre cette mesure de protection, élaborer sur son vécu et réfléchir sur la possibilité d'un retour en famille.

Les psychologues proposent à chaque enfant un espace individualisé qu'il investit seul ou accompagné de son éducateur.

Dans le cadre de la vie en internat, les enfants rencontrent régulièrement les psychologues et peuvent les solliciter à tout moment dans la mesure où il partage avec eux leur quotidien sur les groupes.

Des rencontres plus formelles sont programmées régulièrement à la fois pour élaborer autour du placement et de leur vécu mais aussi pour échanger autour des événements importants les concernant : avant les entretiens familiaux, avant les audiences chez le juge, avant les points techniques avec la MSD ou les rencontres avec les autorités judiciaires (brigade des mineurs etc). Les enfants inquiets ou réticents à cet échange sont rassurés lorsqu'ils sont accompagnés de l'éducateur référent (c'est le cas pour certains ados). Ces entretiens avec l'éducateur permettent aussi d'élaborer autour de la relation éducative et du quotidien de l'enfant.

Ponctuellement, en fonction des circonstances et des impératifs de la vie de l'enfant, le rythme des entretiens formels peut s'accélérer autant que nécessaire. Ce fut le cas cette année pour plusieurs enfants ayant vécu de graves maltraitances dans leurs précédents lieux de vie ou souffrant de troubles invalidants le temps que le suivi thérapeutique extérieur se mette en place ou bien pour les accompagner dans les démarches judiciaires.

Moins fréquemment, mais afin de faire face à cette éventualité, lorsque le suivi thérapeutique avec nos partenaires habituels ne peut être mobilisé, le psychologue propose un accompagnement plus régulier. Ce fut le cas pour plusieurs enfants encore cette année qui faisaient face à des troubles envahissants et des reviviscences traumatiques importantes. Leurs situations familiales avaient été bouleversées et ils ont pu trouver l'espace éayant afin d'élaborer autour de leur vécu.

Enfin, les psychologues organisent des entretiens pour les fratries placées afin de soutenir leurs liens.

⁵ Lauru, D. (2016). Lacan à l'adolescence. *Adolescence*, 342, p. 357-376.

3.2. Les entretiens familiaux

Les entretiens familiaux permettent de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux et institutionnels et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant. Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et elle ne le place plus dans une position inconfortable, avoir à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants afin de favoriser le retour en famille dans de meilleures conditions lorsqu'il est possible.

Des entretiens familiaux sont organisés entre les deux structures (MET et Cerisiers) lorsque les fratries sont hébergées au sein de ces deux établissements.

3.3. Une mobilisation parfois difficile des familles en 2024

Dans la continuité des années précédentes notre objectif a été de travailler sur la mobilisation des familles autour du travail avec l'enfant malgré un contexte socio-économique défavorable pour les familles qui souffrent très souvent de graves troubles de la parentalité.

Sur la MET, 29 familles dont 7 fratries (deux de 3 enfants et 5 de 2 enfants) ont été accompagnées. Pour les Cerisiers, nous avons accompagnés 11 familles dont 7 fratries (deux de 3 enfants et 5 de 2 enfants), toutes n'ont pas été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux. En effet, certains parents, au vu de la gravité des actes posés, ne sont plus autorisés à rencontrer leurs enfants sur le foyer.

Tous les parents en droit de rencontrer leurs enfants ont pu se mobiliser en fonction de leurs difficultés personnelles, et de l'évolution de leurs capacités parentales dans le temps.

Ceux qui habitent dans d'autres départements et ne peuvent venir que très occasionnellement répondent tout de même à nos sollicitations. Lorsque le déplacement est impossible nous organisons des rencontres en visioconférence. Ce fut le cas à 3 reprises cette année.

Ainsi, dans la continuité de l'évaluation externe réalisée courant 2024, nous avons entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes, que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement. Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons, cette année encore augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

Le travail avec les familles dans le cas particulier des familles aux ressources parentales fortement défaillantes qui adhèrent difficilement aux propositions de travail institutionnel classique pour différentes raisons qu'ils cumulent parfois, nécessite quelques aménagements :

- Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées, leurs capacités relationnelles sont très problématiques.
- D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant. Certains d'entre eux cumulent les deux problématiques.
- D'autres ne peuvent rencontrer leurs enfants que dans le cadre des médiations ou ne sont plus autorisés à voir leurs enfants. Nous n'organisons donc pas d'entretien familial systémiques classiques.

Mais ces situations peuvent évoluer en cours d'année. Il est donc important d'y être attentif afin de mobiliser le parent lorsque le contexte change et que sa situation évolue.

Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 75 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 88 programmés. Et 39 points de situation

Nous constatons que cette année nous avons pu mobiliser d'avantage les familles qu'en 2023 52 entretiens familiaux réalisés sur 674 programmés.

Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques
- Les entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents : à savoir 8 entretiens.
- Les entretiens psychologiques réunissent enfant et parent sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées, les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

3.4. Suivis thérapeutiques extérieurs en 2024

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 14 suivis d'enfants en CMP pour la MET et 9 pour les Cerisiers afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

Autres accompagnements spécifiques :

Pour la MET :

- 2 enfants sont accueillis en ITEP.
- 1 enfant a été hospitalisée pour une durée de plus d'un mois à l'hôpital Lenval et la Fantonne. Parfois à plusieurs reprises pour des durées moins longues.

- 1 enfant a bénéficié d'un suivi en libéral pour une thérapie spécifique.
- 1 enfant bénéficie d'un SESSAD.
- 2 enfants bénéficient d'un accompagnement en hôpital de jour.
- 5 demandes de constitution de dossier MDPH ont été formalisées.

Pour les Cerisiers :

- 1 suivi psychologique en libéral
- 8 demandes de prises en charge en Centre Médico Psychologique (CMP)
- 1 hospitalisation à l'Hôpital Lenval dans l'Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD)
- 1 dossier MDPH constitué

4. LE ROLE ET LA PLACE DES MAITRESSES DE MAISON EN MECS

Les maîtresses de maison sont des piliers indispensables au bon fonctionnement des MECS car comme la fonction l'indique elles sont responsables des tâches quotidiennes pour la bonne tenue de l'établissement.

Toutefois cette fonction méconnue peut englober un large éventail de missions

En effet, leurs responsabilités dépassent largement les tâches d'entretien et d'hygiène des locaux, indispensables pour assurer un environnement propice au bien-être des enfants hébergés car elles ont également une véritable fonction sociale d'écoute auprès d'eux, sous la responsabilité de leur cadre hiérarchique, des coordinatrices des services et en complémentarité avec le travail des référents éducatifs de la structure.

Leur dévouement, leur polyvalence et leur sens de l'organisation contribuent à façonner un lieu de vie sécuritaire et accueillant, à l'atmosphère sereine et chaleureuse.

Elles adaptent leur pratique professionnelle pour soutenir efficacement les équipes éducatives dans l'accompagnement des enfants dans les gestes de la vie quotidienne (aide à la préparation du petit déjeuner, à l'habillement, aux gestes de la vie quotidienne ; accompagnement aux écoles, service des repas...), et/ou maintenir la dynamique du collectif. Les maîtresses de maison jouent un rôle d'intermédiaires entre les équipes éducatives.

Au quotidien, ces employé(e)s encouragent les jeunes à s'impliquer dans les tâches, car les actes de la vie quotidienne servent de supports à leur accompagnement vers plus d'autonomie.

Au même titre que les éducateurs, elles sont garantes de la « civilité » des enfants pris en charge et font preuve d'une attention permanente en remplissent une multitude de tâches pour répondre aux besoins changeants de la vie en internat. Les jeunes n'hésitent pas à les solliciter et tisser des liens avec elles. Elles sont des repères pour eux.

Elles peuvent aussi avoir une place spécifique d'écoute et de soutien en recueillant les confidences et/ou les humeurs des enfants, voire même jouer le rôle de tiers dans la gestion d'un conflit.

Elles participent aux réunions des équipes éducatives car elles peuvent offrir un éclairage supplémentaire des jeunes qu'elles côtoient au quotidien, cette démarche vise également à maintenir la communication nécessaire au fonctionnement de l'établissement et à l'accompagnement des jeunes.

5. FOCUS SUR DES ACTIONS MENEES PAR LA MET ET LES CERISIERS EN 2024

5.1. La MET

5.1.1 Association les amies Timoniens du Castellet – du 22/04/2024 au 26/04/2024



Alors que la restructuration du domaine approchait à grands pas, les équipes de la maison de l'enfance ont eu l'idée d'organiser un camp avec l'ensemble des enfants accueillis afin de partager quelques jours tous ensemble avant le début d'un grand changement. En effet, la restructuration du domaine de l'enfance a pu être une source d'angoisse pour certains enfants qui étaient placés depuis plusieurs années à la maison de l'enfance. Le changement de groupe, de maison, de référent éducatif, les séparations des fratries en fonction de l'âge de chacun, tout un tas de questions raisonnaient chez les jeunes.

Ce camp a été bénéfique tant pour les enfants que pour les adultes qui ont pu partager des moments conviviaux. Les objectifs du séjour étaient les suivants : avoir des réponses à chaque questionnement dans

la mesure du possible et savoir et pouvoir se projeter dans le temps, participer à la vie collective, travailler sur l'autonomie, maintenir la notion de respect d'autrui, de l'environnement et du cadre posé.

18 enfants et 7 éducateurs ont participé à ce camp au Castellet. Au pied du village médiéval entièrement restauré, perché au sommet de son promontoire d'où l'on pouvait découvrir un vaste horizon avec au loin la Méditerranée. C'est ici que tous ont pu partager des moments de complicité, des repas dans la convivialité, la joie et la bonne humeur. Mais aussi des activités ludiques et éducatives à la découverte de ce village et ses alentours.



5.1.2 Séjour au "château de Bauduen"

L'origine du projet

En juillet 2024, le groupe des 5/8 ans s'est vu changer pour devenir le groupe des 3/7 ans. Progressivement, nous avons alors accueilli des enfants de 3 ans. Avant que le groupe devienne réellement un groupe de 3/7 ans, une période de transition a eu lieu : Le temps que les plus grands aient la possibilité d'intégrer le groupe des 8/10 ans, la différence d'âge au sein du groupe se faisait particulièrement ressentir.



En effet les enfants 3 ans, étant dans une phase de développement nécessitant un accompagnement des adultes de façon plus importante que les plus grands

Les plus grands se sont alors vu responsabiliser assez rapidement, les éducateurs devant superviser les plus jeunes. Cela a pu mettre en place plusieurs réaction de la part des plus grands : Tandis que certains éprouvent un sentiment de rivalité d'autres, n'ayant jamais cohabité avec de si jeunes enfants, avaient tendance à les surprotéger et à les solliciter en ne respectant pas leur espace et leur rythme.

La composition du camp



Nous sommes partis avec deux enfants de 8 ans, deux de 7 ans et trois de 3 ans. Les professionnels encadrants étaient : Savannah, Auxiliaire de puériculture, Léa, éducatrice, Alexia et Léa, Éducatrices de Jeunes Enfants.

Les objectifs du camp

A partir de nos observations, nous avons donc dû travailler auprès de tout le groupe afin que chacun, petit comme plus grand, puisse trouver sa place pour continuer à évoluer et à s'épanouir. L'idée d'organiser un camp a alors émergé du besoin d'harmoniser le groupe afin que les petits et les grands apprennent à vivre ensemble, dans un contexte différent que celui de la MET.

L'élaboration d'un camp avec les spécificités d'un jeune public

A 3 ans, l'enfant est en plein apprentissage de l'autonomie. Pour parvenir à acquérir cette autonomie l'enfant a besoin d'un environnement sécurisant, et de personne présente pour eux de façon durable, ce qui lui permettra d'être assez sûre pour explorer l'environnement qui l'entoure.

De ce fait, un camp aurait été délicat à mettre en place au début de l'accueil des 3 ans. C'est pour cette raison, que nous leur avons laissé le temps de s'acclimater à ce nouvel environnement, ces nouveaux enfants, et à ces nouveaux professionnels, afin que le camp ne crée pas un nouveau changement brutal dans le quotidien de ces enfants, mais que cela soit au contraire une occasion d'explorer et d'évoluer dans un autre environnement.

La préparation d'un camp avec un si jeune public demande également de prendre des précautions de sécurité. Nous avons contacté des lieux disposant de locaux et d'ameublement adaptés à des tout petits. Nous nous sommes renseignés sur la hauteur des lits, la disposition des chambres et des sanitaires etc...

Pour ce premier camp nous avons choisi une courte destination afin que le trajet ne soit pas trop fatigant pour les enfants. Nous avons choisi une durée de 3 jours 2 nuits afin que cela ne soit pas trop

long également. Tout a été pensé pour que chacun ait sa place dans le respect de son âge, de ses besoins et de ses capacités.

Pour les trajets nous avons choisi de disposer les deux véhicules de cette façon :



Un véhicule avec deux éducatrices et les 4 enfants plus grands.

Un véhicule avec deux éducatrices et les 3 petites.

Nous n'avons pas changé la configuration pendant tout le séjour. Cela a permis de respecter les besoins et rythmes de chacun.

Dans un esprit de continuité, important pour le jeune enfant, les éducatrices ayant voyagé avec les 3 ans, ont dormi avec elles.

En bâtissant des repères stables, même pour un court séjour, cela a permis de garantir des conditions assez sécurisées pour que les enfants passent un séjour agréable et adapté.

De cette même façon, nous nous sommes organisés pour que les petites puissent faire la sieste l'après-midi, comme à la MET, en prévoyant que deux éducatrices restent à l'auberge et que deux autres éducatrices fassent des activités avec les plus grands.



De ce fait, chaque enfant a pu voir ses besoins respectés.

Les activités ont également été pensées afin qu'elles conviennent à tous les enfants

Nous avons fait beaucoup d'activités en plein air, ce qui a permis à tous les enfants de faire marcher leur imaginaire et de jouer et collaborer.

Nous avons aussi pu visiter un musée, " l'art en jouet" qui a plu au petit comme aux plus grands.



Nous sommes également partis à l'accrobranche, les enfants ont pu faire des parcours adaptés à leur âge.



Conclusion du Camp

Le camp a été une vraie réussite. Petits comme grands ont pu profiter de ce séjour.

Nous avons observé une dynamique de groupe apaisée. Les plus grands ont pu retrouver du temps entre "grands" avec des éducatrices disponibles spécifiquement pour eux. Cela semble leur avoir fait du bien.

Leur relation avec les plus jeunes était alors plus adaptée.

Du côté des 3 ans, nous avons observé un réel plaisir de découvrir un nouvel environnement et de nouvelles activités.

Nous avons vu des enfants épanouis. Ce voyage était vraiment très agréable et a laissé de très bons souvenirs aux enfants, comme aux éducatrices...

Cela a réellement aidé les enfants à mieux vivre ensemble, nous avons pu observer de meilleures relations même au retour du camp.

5.1.3 Les projets menés

- Atelier sensorielle pour les loulous : Dans le cadre d'un projet sensoriel, des activités hebdomadaires sont proposées. Ces activités autour de l'exploration sensorielle permettent de développer la motricité fine, de renforcer la concentration, de mieux gérer les émotions et de stimuler la créativité. À la fin, chaque enfant repart avec ses propres créations.
- L'atelier de sensibilisation au harcèlement, organisé pour le groupe des Ohana, est un projet sur le long terme visant à prévenir la reproduction de comportements violents. Étant donné que certains enfants ont subi des violences et des traumatismes, cet atelier les aide à comprendre les conséquences du harcèlement et à adopter des comportements respectueux. C'est un travail progressif qui cherche à créer un environnement de soutien et de bienveillance, tout en leur offrant des outils pour rompre avec des schémas sociaux nuisibles.
- L'atelier bien-être et beauté : Lors de cet atelier, les enfants ont appris à prendre soin d'eux-mêmes à travers des activités comme l'application de masques de beauté et d'autres soins personnels. Cet instant de détente et d'apprentissage leur a permis de développer une image positive d'eux-mêmes, de

renforcer leur estime personnelle et d'apprécier l'importance de prendre soin de soi, tout en cultivant leur confiance en eux.

5.2 Les Cerisiers

5.2.1 Cherry Beauty : un atelier esthétique à visée thérapeutique



L'idée de la création d'un « atelier esthétique » est née d'un double constat : les jeunes filles accueillies aux Cerisiers rencontrent des difficultés à prendre soin d'elle et peuvent avoir tendance à dévaloriser leur apparence physique. Ainsi, en mai 2024, avec l'équipe éducative, nous avons imaginé **un atelier didactique, ludique et thérapeutique**. Ce projet, suscitant l'enthousiasme sur l'ensemble du Domaine, a été présenté aux jeunes filles de la Maison de l'Enfance de la Trinité (MET). Très vite, le groupe s'est agrandi ! Ainsi, nous avons réuni 7 jeunes filles au total, âgées de 9 ans à 13 ans, encadrées par 2 éducatrices, 1 apprenti et une psychologue.

Nous avons identifié deux axes de travail :

- axe éducatif : accompagnement sur l'hygiène, « prendre soin de soi » au quotidien
- axe psychologique : travail sur le corps et l'image, revalorisation narcissique

Les objectifs éducatifs étaient :

- apprendre à nettoyer et hydrater son visage
- découvrir les bons gestes pour l'hygiène des yeux et du nez
- savoir se démêler les cheveux et les coiffer
- expliquer l'importance du lavage des mains
- encourager l'auto-soin par les automassages
- accompagner la transition de l'enfance à l'adolescence en favorisant l'autonomie
- information sur la puberté et les bouleversements qu'elle engendre
-

Les objectifs thérapeutiques étaient :

- réinvestir son corps, par le tactile, en éprouvant des sensations
- se confronter à son image dans le miroir (narcissisme)
- accueillir le regard de l'autre
- travailler l'acceptation de soi
- investir le temps présent, être dans « l'ici et maintenant »
- encourager la relation à l'autre : la complicité avec ses pairs, l'étayage de l'adulte
- inciter l'expression autour du rapport au corps, de la puberté, de l'intime
- accueillir ce qui pourrait être source d'angoisse



Nous avons imaginé 4 espaces : l'espace soin du visage, l'espace spa des pieds, l'espace manucure & vernis et l'espace brushing.



Quelques phrases marquantes des jeunes :

"L'atelier c'est pour prendre soin de soi et que vous preniez soin de nous"

« *c'est doux* »

« *aujourd'hui on est toutes des princesses !* »

« *c'est gênant...moi je suis moche* "

"*en vrai, un grand merci les Cerisiers!* »

L'ensemble du groupe a beaucoup apprécié cet atelier. Et en guise de petit cadeau, chaque fille a reçu un sac comprenant des surprises sur le thème du prendre soin : soin du visage, soin des yeux, hydratant pour les lèvres...

5.2.2 La violence : si on en parlait ?

En juin/juillet 2024, nous avons traversé une vague de violence aux Cerisiers.

Quelle est l'origine de cette violence ?

Si plusieurs hypothèses sont possibles et que la violence est souvent multifactorielle, le calendrier nous a obligé à prendre en compte un grand bouleversement dans la vie des enfants : la restructuration du Domaine de l'Enfance mi-mai 2024. Comme nous l'avons expliqué, cette restructuration a eu pour conséquence le déménagement des enfants, passant de la MET sur les Cerisiers et inversement. Cette période a été une étape dans leur parcours de placement et il est possible que ce déménagement ait été à l'origine d'un sentiment d'insécurité, d'une perte de repères.

Alors c'est la maison qui a été éprouvée par ces enfants en colère. Les vitres ont régulièrement été brisées, les portes enfoncées, les murs détériorés, les meubles et les objets cassés. La maison recevait les coups. Une violence qui pouvait aussi être adressée à l'équipe éducative : insultes, passages à l'acte. L'agressivité des enfants pouvait témoigner d'un sentiment d'abandon, d'une rancune à l'égard de ces adultes qui décident de tout, d'une angoisse de la perte et de l'effondrement.

Ainsi, en guise de réponse, nous avons imaginé un groupe d'expression à partir du signifiant : « violence ». Notre idée était de réunir les enfants autour d'une activité créative servant de support pour exprimer leurs ressentis. Créer plutôt que détruire.

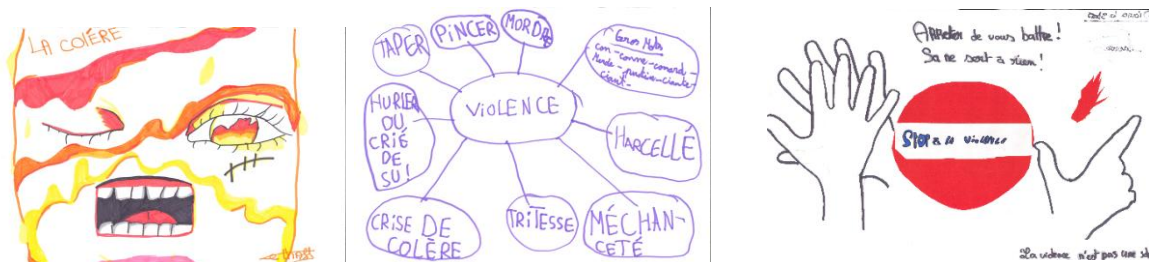
Fin juillet 2024, ce sont 7 jeunes qui ont accepté cette rencontre, encadrés par un éducateur et la psychologue.

Pour ouvrir la discussion, en introduction, nous avons proposé une vidéo extraite du site internet « 1 jour 1 actu » qui propose de décrypter des grands thèmes avec des mots simples pour nourrir la réflexion des enfants. La vidéo que nous avons diffusée s'intitule : « Pourquoi l'Homme est-il violent ? » (disponible sur : <https://www.1jour1actu.com/france/pourquoi-lhomme-est-il-violent>).

Avec les enfants, nous avons ensuite réfléchi aux différents types de violence tels que la violence physique, la violence verbale, la violence psychologique et la violence sexuelle.

Enfin, nous avons proposé aux enfants de réaliser une affiche, individuellement, à partir de ce signifiant : « violence ». L'exercice était difficile mais chacun a essayé d'exprimer quelque chose de personnel.

Voici quelques productions :



Les congés d'été sont ensuite arrivés et nous avons décidé de suspendre ce groupe d'expression. La rentrée scolaire a apporté de nouvelles préoccupations et la dynamique du groupe a changé. Mais qui sait ? Ce groupe d'expression sera peut-être relancé un jour...

5.2.3 Formation : « Libérer et accueillir à la parole de l'enfant victime ou témoin »

En novembre 2024, pendant deux journées entières, Floriane Rodoreda, psychologue clinicienne, est intervenue au sein du Domaine de l'Enfance pour y dispenser une formation aux équipes de la MET, des Cerisiers et du PAD (Placement à Domicile).

Le thème de la formation, dispensée par l'organisme SOCIALYS, était le suivant : « Libérer et accueillir la parole de l'enfant victime ou témoin ».

Les objectifs de la formation étaient :

- Optimiser la prise en compte du mineur victime ou témoin à l'aide d'une approche tant psychologique que technique
- Comprendre les enjeux des informations préoccupantes et du signalement
- Connaître les infractions liées aux enfants afin de mieux les repérer
- Appréhender certaines notions du développement de l'enfant
- Savoir mener un entretien avec l'enfant victime ou témoin afin de recueillir des faits déclaratifs
- Savoir mettre en œuvre les connaissances apprises

C'était une formation particulièrement riche, avec beaucoup de contenus, des mises en situation, des références bibliographiques et la présentation d'outils de médiation.

Pour aborder le sujet des violences sexuelles, nous nous sommes appuyés sur le site internet : <https://violences-sexuelles.info/>

Nous avons travaillé à partir de supports de prévention, tels que cette affiche qui rappelle les peines encourues en cas d'infraction sexuelle :



5.2.4 Les activités extra-scolaires et les loisirs

L'équipe est attentive à encourager les jeunes à s'inscrire dans une activité sportive ou extra-scolaire. L'objectif est de permettre de travailler sur les relations sociales en dehors de l'institution et d'encourager la pratique d'une activité physique pour éviter l'oisiveté.

Les jeunes sont engagés pour une année scolaire et la majorité des jeunes accueillis sur le groupe ont été inscrits dans une activité sportive à la rentrée de Septembre 2024 : beaucoup pratiquent le football, une jeune est inscrite au judo, une jeune bénéficie d'équithérapie financée par le département. Une jeune était inscrite à la danse à la rentrée, mais elle a souhaité arrêter à la fin du premier trimestre.

3 jeunes sont inscrits au club ado de la Trinité sur l'année. Ils ont la possibilité de s'y rendre les mercredis, vendredi et samedi.

4 autres jeunes ont été inscrits au club ado de la Condamine afin de laisser un espace personnel à chacun.

5.2.5 Les périodes de vacances scolaires

Nous avons pris l'initiative d'inscrire plusieurs jeunes au centre aéré de la Trinité pendant les vacances d'été, mais les enfants n'ont pas adhéré du tout et nous ne renouvelerons pas ces inscriptions.

Durant les vacances scolaires d'été, 5 jeunes ont pu bénéficier d'un séjour en colonie d'une durée de 15 jours. Le coût d'un séjour étant très important, une aide financière de Children and futur a permis de proposer davantage de séjours aux jeunes. Priorité a été donnée aux enfants qui ne pouvaient pas bénéficier d'hébergement en famille au cours de cette période.

De nombreuses sorties culturelles et de loisirs ont été proposées aux jeunes durant les vacances : sorties à la piscine et à la plage, feu d'artifice, parc aquatique, cinéma, randonnées, pic-nic...

Une fois encore, les aides de partenaires, nous permettent de proposer aux jeunes des activités de loisirs privilégiées : journée rallye, match de foot au stade Allianz Riviera, grand prix de Monaco...

Un premier camp s'est organisé avant la restructuration du domaine, fin Avril. L'idée était de passer un dernier moment tous ensemble avant que les enfants soient regroupés par tranche d'âge. Il était important pour l'équipe en place de clôturer ce chapitre par un séjour qui laisse place à une dynamique chaleureuse et conviviale. Un groupe de 18 enfants est parti avec 5 éducateurs à OK CORRAL pour une nuit et 2 jours. Le séjour s'est très bien déroulé. Des moments ludiques ont été partagés avec les enfants.

Entre manèges et veillée organisée, l'équipe a pu observer les comportements extérieurs et leurs interactions sociales.

Un camp de 5 jours a été organisé durant les vacances de Noel. 16 jeunes du groupe sont partis avec une équipe de 8 éducateurs pour un séjour à Allos en pension complète. Sur place, les enfants ont profité de la luge malgré un enneigement très limité, de jeux collectifs organisés par les éducateurs et de la soirée du jour de l'an organisée par le lieu d'hébergement. L'objectif du séjour était de travailler sur la cohésion du groupe et de partager de bons moments tous ensemble. Le bilan de ce camp est plutôt positif, les jeunes sont rentrés heureux de leur séjour.

L'année s'est clôturée de manière très positive, avec un groupe d'enfant davantage soudé et une équipe stable qui a appris à se connaître au fil des mois et qui apprécie travailler ensemble.

La maison s'est embellie et est devenue plus chaleureuse.

Nous voudrions remercier l'ensemble des partenaires et particuliers donateurs qui ont contribué à offrir de meilleures conditions d'accueil aux jeunes qui nous sont confiés et à améliorer leur quotidien.



5.3. Les
l'association "les
Frankie" pour la MET et



activités avec
enfants de
les Cerisiers

Depuis fin 2021, nous essayons de faire profiter au maximum les enfants des sorties et activités offertes par l'association des enfants de Frankie.

Le programme d'activité étant varié et adapté à tous âges, nous avons pu continuer à faire des sorties avec les Loulous suite à la réorganisation.

Les enfants identifient désormais le partenaire, ils savent qui est Frankie, et ce que propose l'association.

Les enfants adorent participer à ces activités, d'autant plus qu'ils reçoivent systématiquement un gouter voire des cadeaux à l'issue de chaque activité. Leur comportement en extérieur lors de ces sorties est généralement bon.

Nous veillons à ce que les enfants soient respectueux et courtois pendant ces sorties.

Nous essayons de leur faire éprouver de la gratitude et comprendre que ces activités sont exceptionnelles.

MARS	MAI	NOVEMBRE	DECEMBRE
------	-----	----------	----------

Activité Sensas Groupes kids, evolution & cerisiers	Bois des Lutins Groupe Loulous	Anniversaire de Frankie Groupes Loulous & Ohana	Noel de Frankie Tous les groupes
9 enfants	8 enfants	7 enfants	Tous les enfants

5.3.1. Sensas

Sensas est une escape game ou « clue » game basé sur nos 5 sens.

Lors des différents jeux qui se déroulent dans l'obscurité nos 5 sens sont mis à l'épreuve.



5.3.2. Bois des lutins

Il s'agissait de la première sortie de groupe des Loulous.

Les enfants se sont évidemment éclatés.



5.3.3. Anniversaire de Frankie

Il s'agissait d'un goûter « boum » organisé à l'hôtel Beach Plaza de Monaco.

Au programme, structure gonflables, musique, animations et bien sûr friandises et gâteaux.



5.3.4. Noel de Frankie

Nous étions invités au sporting pour assister à un spectacle (musique, danse, ventriloque) que les enfants ont adoré. Ils sont repartis chacun avec un beau cadeau de Noël.



5.3.5. Festival international de cirque de Monaco

Nous avons obtenu 15 places pour le festival international de cirque de Monaco.

Les enfants ont adoré même si le spectacle était un peu long et durait 3 heures.



5.4. Le Mentorat et le soutien scolaire

⇒ Mentorat avec AFEV

Depuis 2023, le domaine de l'Enfance (initialement porté par la MET) compte un nouveau partenaire l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV).

Pour l'AFEV, l'éducation qui est au cœur des inégalités. A l'école, dès la maternelle, les origines sociales, culturelles et géographiques conditionnent trop souvent la réussite scolaire des élèves. C'est pourquoi, elle œuvre pour que chaque enfant qui en a besoin ait le droit d'être accompagné de manière personnalisée et individuelle.

Aussi, depuis 30 ans, elle rallie des étudiant·es qui souhaitent donner du temps pour soutenir un·e plus jeune, lui (re)donner peu à peu confiance, l'envie d'apprendre et d'aller vers les autres.

Ce partenariat avec l'AFEV est financé et porté par le Département qui propose ainsi aux enfants de la MET et des Cerisiers volontaires une Visio hebdomadaire avec un(e) étudiant(e) qui sera son mentor(esse) pendant l'année.

L'étudiant aide et accompagne l'enfant placé dans ses devoirs scolaires prioritairement, mais pas seulement ; l'idée est que l'enfant et son mentor puissent tisser une relation de confiance, que cette heure de Visio soit aussi un espace pour partager ses passions, ses envies, ses doutes et craintes. Un moment informel et agréable.

Ainsi six enfants ont pu intégrer le dispositif et démarrer le mentorat courant février/mars 2023.

Avant le démarrage de l'accompagnement, une présentation de chaque enfant a été réalisée pour qu'il lui soit proposé le ou la mentor(esse) qui lui corresponde le mieux.

Pour soutenir les jeunes de la MET, des Cerisiers et faciliter ces échanges, le département a offert un ordinateur portable reconditionné à chaque enfant ayant intégré le dispositif.

C'est ainsi, qu'au rythme d'une fois par semaine, les jeunes ont bénéficié de Visio avec leurs mentors respectifs.

Malgré quelques difficultés organisationnelles, les enfants ont fait un retour très positif de cet accompagnement. Ils ont pu/su tisser des liens avec leurs mentors.

Nous avons également observé une nette amélioration de leurs compétences informatiques ; chacun des enfants ayant intégré le dispositif sait désormais utiliser son adresse mail, participer à une rencontre Visio et s'exprimer face à un adulte, trouver des informations sur internet, se connecter de façon autonome à son établissement scolaire (via Pronote), utiliser office (bases). Les jeunes apprécient particulièrement de travailler sur l'outil informatique.

Certains ont également progressé en termes d'expression orale. Les 6 enfants étaient particulièrement stressés de devoir s'exprimer devant un inconnu mais tous ont surmonté leur appréhension avec brio.

Pour l'année 2024 9 jeunes 5 filles et 4 garçons ont pu bénéficier du dispositif

⇒ Soutien scolaire

Partant des constats internes :

- Qu'après l'école ou le collège et le moment du goûter, l'ensemble des jeunes manquent de motivation et de concentration pour se mettre au travail pour les devoirs ;
- Que les devoirs = source de conflits et de discordes ;
- Qu'il faut un espace calme pour que les enfants parviennent à se concentrer et que la salle à manger où ils se retrouvent tous pour travailler n'est pas le lieu approprié

Et du constat scolaire :

- Que beaucoup d'élèves sont démotivés lorsqu'ils obtiennent de mauvaises notes à l'école et/ou ne parviennent pas à rattraper leur retard, malgré tous leurs efforts ;
- Que d'autres ont carrément perdu le goût à l'école.

L'ensemble du corps hiérarchique et les équipes éducatives de la MET et des Cerisiers se mobilisent pour trouver des solutions dans la prise en charge de l'aide aux devoirs et le suivi de la scolarité.

L'objectif est d'aider nos jeunes à retrouver confiance en eux pour progresser de manière significative dans leur parcours scolaire et leur parcours de placement en maison d'enfants.

Pour ce faire, les éducateurs doivent être partie prenante de cet accompagnement pour les soutenir et apporter leur aide, non pas seulement pour qu'ils améliorent leurs résultats scolaires, mais surtout pour les encourager et les motiver à progresser.

En apportant ainsi un soutien adapté nous espérons susciter leur curiosité pour qu'il puisse exprimer leurs capacités et leurs diverses aptitudes.

Les MECS des CERISIERS et de la MET ont dans un premier temps, créé une cellule de « soutien scolaire » avec un éducateur de chaque groupe pour penser le temps de devoirs autrement et pour réfléchir sur ce qui peut être mis en œuvre pour soutenir des enfants en grandes difficultés scolaires.



Puis pour répondre au besoin d'un espace dédié au travail scolaire, la salle de réunion a été mise à disposition. Rapidement nous avons constaté que ce lieu a favorisé la concentration et la motivation des jeunes car plus calme et spécifique aux devoirs.

Les temps de devoirs ont été ensuite répartis en fonction des besoins des enfants avec leur niveau scolaire, leurs difficultés entre les enfants des Cerisiers et de la Maison de l'enfance et l'organisation existante avec les enfants suivis par le Lieu Ressource dans le cadre de l'accompagnement scolaire et de l'aide aux devoirs.

Ainsi, chaque semaine, des plannings sont établis pour permettre un roulement et pour que tous les enfants puissent bénéficier du même temps. De même, un tableau hebdomadaire où figure le nom des enfants et l'éducateur prévu pour les devoirs est affiché.

Cette nouvelle organisation a également permis de partager les groupes d'enfants dans des temps plus adaptés et plus calmes.

Par ailleurs, depuis septembre 2023, le domaine de l'enfance accueille une future retraitée à qui son employeur, La MAIF, a offert l'opportunité de donner du sens à sa fin de carrière et de préparer sa

retraite en douceur en réalisant un mécénat de compétences. C'est-à-dire que la MAIF met gracieusement à disposition un de ses salariés volontaires pour apporter son aide et son expertise à un organisme d'intérêt général dans le cadre du dispositif de retraite progressive.

C. a spontanément choisi de s'impliquer auprès de la petite enfance et a proposé son soutien à la Fondation de Nice.

Elle travaille en lien avec les équipes éducatives de la MET, des Cerisiers, du Lieu Ressource et avec les intervenants du jardin solidaire Lou Pantaï sur les missions suivantes :

- Aide aux devoirs
- Animation d'ateliers éducatifs et ludiques
- Accès à la culture : initiation et découverte des différentes facettes de la culture et de l'art en général.

C. intervient 2 fois par semaine pour un soutien scolaire aux enfants de la Maison de l'enfance et des Cerisiers.

Tous les mardis et mercredis elle prend en charge les enfants dont les besoins ont été identifiés en amont pour des devoirs ou du soutien dans une matière. C. travaille avec des fiches ludiques pour faciliter la concentration des enfants des classes ULIS ou SEGPA et les mettre en confiance.

6. LES PARTENAIRES

6.1. Le réseau de partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

Référents ASE
AEMO,
CMP,
RTPE
AED, PAD, Lieu Ressource

Pendant le placement :

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
Hôpitaux (Lenal essentiellement),
Médecins psychiatres
Correspondants et/ou entraîneurs clubs sportifs
Centres de loisirs (Sivom, Claj...)
Services de la Fondation (Lieu Ressource, Pélican, la Guitare, la Villa Marie-Ange

Établissements scolaires partenaires de l'internat :

École Victor ASSO
École Denis DELAHAYE
École Condamine Cauvin
ITEP LA LUERNA
Collège La BOURGADE
Collège de Contes
Collèges de l'Escarène
LP Don Bosco

Partenaires scolaires :

AFEV et le Département

Médical / Suivi psychologique :

Pharmacie Béal
Hôpital de jour :
Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile
Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur
Établissements spécialisés
Planning Familial
ITEP
Les pompiers
CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
Pédopsychiatre
Médecin référent de la MET
Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue...
SOS Médecins
IME, CLISS, SEGPA,
Equithérapie proposée par l'ASE
Médiation animal

Sécurité :

Gendarmerie de La Trinité
Police Nationale/Commissariats
Brigade des mineurs

Activités sportives :

BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile)
Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
CLSH Trinité, club de foot La Trinité
Centres de Loisirs
Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes...
Les piscines
CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie ;
- Association Children and Future ;
- Association « Des ailes des enfants » ;
- AFEV ;
- No finish Line.

7. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

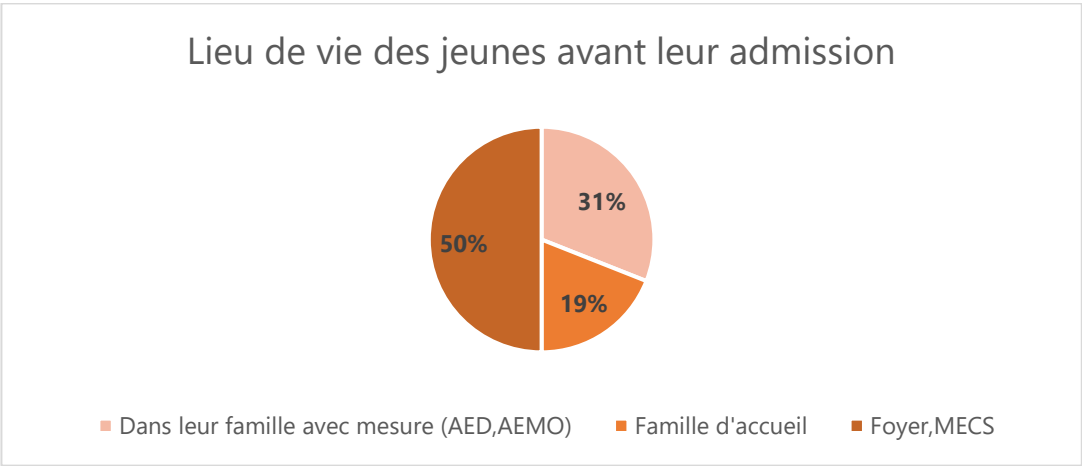
7.1. Les entrées

⇒ Nombre d'admission en 2024

	Du 01/01 au 31/05		du 01/06 au 31/12			
	MET	CERISIERS	Loulous	Ohana	10+	
Filles		1	5	1	4	16
Garçons	3	1			1	
TOTAL	3	2	5	1	5	

En 2024, 16 enfants ont intégré le domaine répartis sur les différents groupes

⇒ Lieu de vie des jeunes avant l'admission



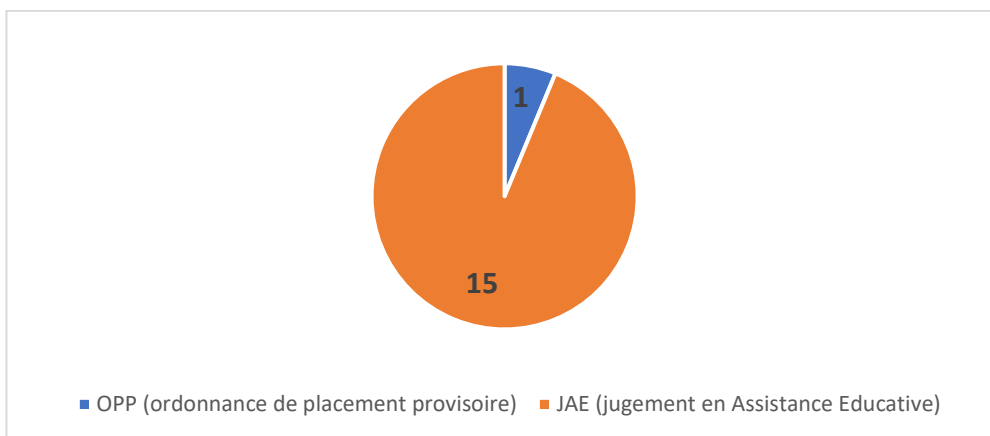
50 % des enfants accueillis étaient déjà placés soit au FEAM soit en transition dans une MECS avant leur admission au sein de la MET

⇒ Age des jeunes à leur admission

Age des jeunes à leur admission	
3 ans	4
8 ans	1
7 ans	1
8 ans	1
9 ans	2
10 ans	3
11 ans	1
12 ans et +	3
Total	16

L'accueil et l'admission des enfants se fait selon les places disponibles sur les groupes

⇒ Mesure des jeunes à l'admission



Il s'agit d'une admission à la suite d'un accueil d'urgence

⇒ MDPH à l'admission

Sur les 16 admissions en 2024, seule une jeune âgée de 12 ans bénéficiait d'une reconnaissance MDPH.

⇒ Scolarité à l'admission

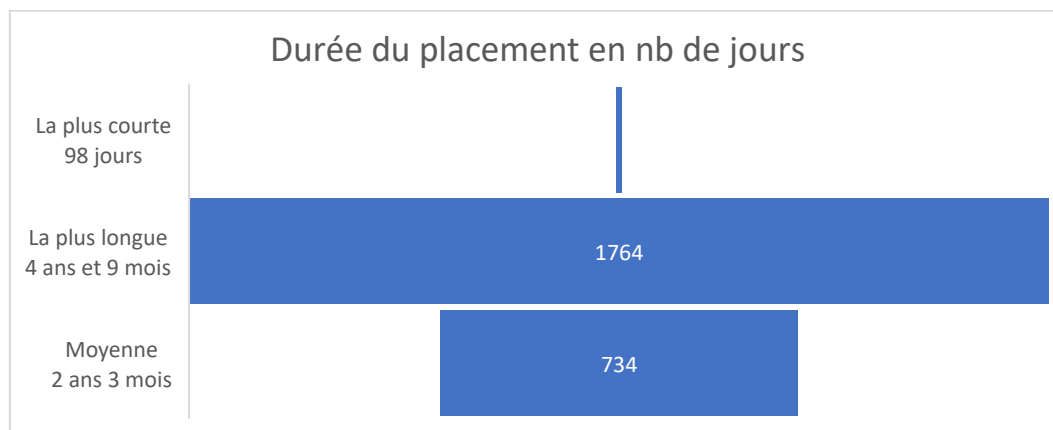
SCOLARITE DES JEUNES A L'ADMISSION	
Petite section maternelle	4
Grande Section Maternelle	1
CE1	1
CE2	2
CM1	1
CM2	3
6ème	2
5ème	1
4ème	1
TOTAL	16

7.2. Les sorties

13 enfants ont quitté la Maison de l'Enfance de la Trinité en 2024

- ◆ Retour en famille pour 5 enfants, dont 1 enfant a intégré le PAD
- ◆ 6 (3 filles et 3 garçons) ont eu 14 ans au cours de l'exercice 2024, ils ont été orientés vers deux autres structure de la Fondation les MECS : GUITARE et VMA
- ◆ Une jeune fille orientée vers une autre structure (une MECS hors département (Moselle) dans le cadre d'un rapprochement familial) ;
- ◆ Un jeune garçon a quitté le Département vers le département de l'Indre dans le cadre d'un rapprochement familial chez sa grand-mère paternelle le temps de lui trouver un nouveau lieu de vie ;

⇒ Durée du placement



La durée la plus courte s'explique par le passage d'une jeune fille à la MET avant son admission à la MECS » Les Cerisiers ».

Les passages :

- 3 jeunes garçons des cerisiers à la guitare
- 2 jeunes filles des cerisiers à la Villa Marie-Ange
- 1 jeune garçon du groupe Ohana (8/10ans) au Cerisiers

La durée de placement longue s'explique par la continuité du placement, pour un jeune garçon qui était accueilli depuis ses 9 ans et ce jusqu'à ses 14 ans.

La durée moyenne (plus de 2 ans) montre que l'accompagnement de ces enfants très fragilisés doit être suffisamment long pour sécuriser leur parcours.

⇒ Taux d'occupation

La Maison de l'Enfance à une capacité d'accueil du 1^{er} janvier au 31 mai de 20 enfants dont 2 places de replis, puis du 1^{er} juin au 31 décembre 20 places dont une 1 place de repli.

Les Cerisiers à une capacité de 16 places de 1^{er} janvier au 31 mai puis 18 places du 1^{er} juin au 31 décembre

De janvier à mai :

MET : **2 706** jours d'occupation taux d'occupation **98,90%**

CERISIERS : **2 308** jours d'occupation taux d'occupation **94.90%**

Juin à décembre :

MET : les Loulous 1813 jours d'occupations taux d'occupation **84,70%**, OHANA 2018 jours d'occupation taux d'occupation **104.80%** le taux d'occupation plus faible chez les loulous, s'explique par des travaux de mise en conformité du lieu d'accueil et le temps nécessaire à l'embauche de personnel qualifié. Cela a temporairement limité notre capacité. Le premier enfant de 3 ans a été accueillis fin juillet

CERISIERS : **3 566** jours d'occupation pour un taux d'occupation de **92,57%**

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2024

Nb de jours d'occupation mensuels	MET				CERISIERS			
	hébergements		replis		hébergements		replis	
	prévus	réalisés	prévus	réalisés	prévus	réalisés	prévus	réalisés
JANVIER	558	555	31	0	496	496	31	0
FEVRIER	522	522	29	1	464	464	28	0
MARS	558	569	31	4	496	406	31	0
AVRIL	540	564	30	0	480	438	30	0
MAI	558	496	31	1	496	504	31	1

Lors de la réorganisation du domaine, nous avons convenu en accord avec le CD, de ne pas faire de nouvelles admissions du 27 avril au 31 mai 2024.

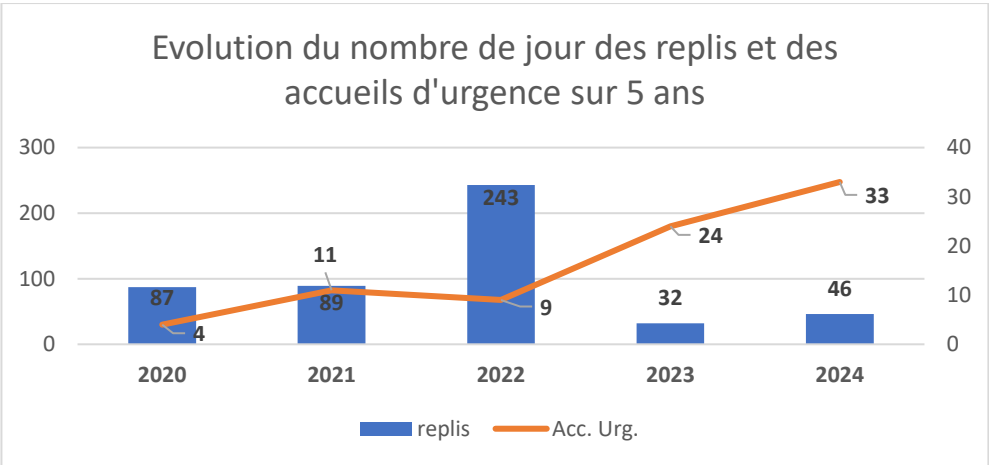
DOMAINE												
	Loulous				Ohana				Cerisiers			
	hébergements		replis		hébergements		Replis		hébergements		replis	
	prévus	réalisés	prévus	réalisés	prévus	réalisés	prévus	réalisés	prévus	réalisés	prévus	réalisés
JUIN	300	240	0	2	270	300	30	0	540	448	0	2
JUILLET	310	230	0	1	279	310	31	1	558	483	0	1
AOUT	310	258	0	4	279	309	31	0	558	527	0	2
SEPTEMBRE	300	240	0	0	270	272	30	0	540	521	0	3
OCTOBRE	310	249	0	0	279	279	31	0	558	537	0	0
NOVEMBRE	300	291	0	0	270	268	30	6	540	492	0	0
DECEMBRE	310	305	0	0	279	280	31	1	558	558	0	0

OCCUPATION EN 2024			
	Jeunes hébergés	Jeunes en repli sur le mois	Jeunes hébergés en Accueil d'Urgence
JANVIER	32	1	
FEVRIER	34	1	
MARS	29	4	
AVRIL	35		
MAI	33	2	1
JUIN	33	2	3
JUILLET	36	3	
AOUT	35	3	
SEPTEMBRE	34		
OCTOBRE	36		2
NOVEMBRE	35		1
DECEMBRE	38		2

Nous avons accueilli **8 jeunes en accueil d'urgence en 2024** pour 2 jeunes en 2023.

Au cours de la période, 9 situations (9 enfants 4 filles et 5 garçons) ont donné lieu à 16 replis vers la Maison de l'Enfance de la Trinité. Malgré cet accueil, le manque de place de repli s'est avéré insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins repérés. Cette limitation nous a contraints à adapter notre accompagnement en renforçant le travail avec l'environnement familial élargi selon la situation, afin de sécuriser au mieux les parcours des enfants concernés.

⇒ Evolution du nombre de jours de replis et accueils d'urgence à la MET

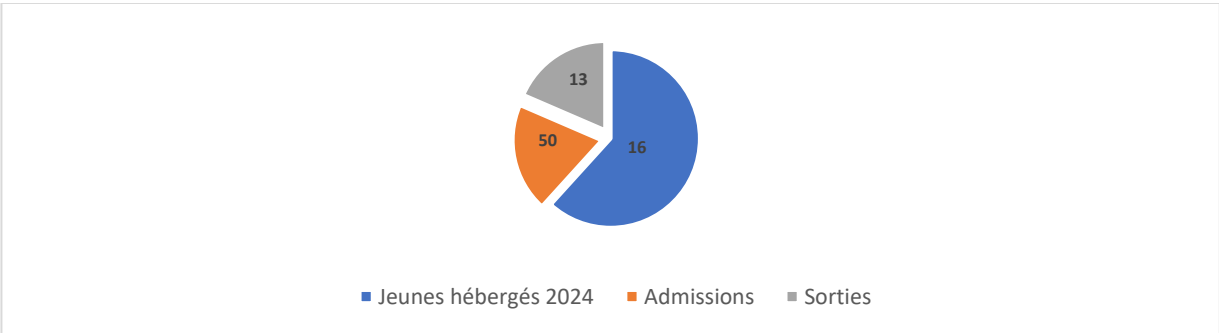


Avec la mise en place de la plateforme d'orientation nous ne devrions plus recevoir de jeunes en accueils d'urgence. Toutefois, les FEAM étant saturés, nous avons dû pallier l'urgence quand cela est possible.

Cette année nous constatons une augmentation du nombre de jours de repli **46** pour 2024 contre **32** en 2023 ainsi que le nombre de jours d'accueil d'urgences **33** (9 jeunes) pour 2024 contre **24** (2 jeunes) en 2023.

7.3. Données globales sur l'exercice 2024

Sur l'exercice 2024, le Domaine a accueilli 50 jeunes dont 23 garçons et 27 filles, pour un total de **12 411** journées d'hébergement ce qui représente un taux d'occupation global d'environ **95%** (sur 37 places disponibles)



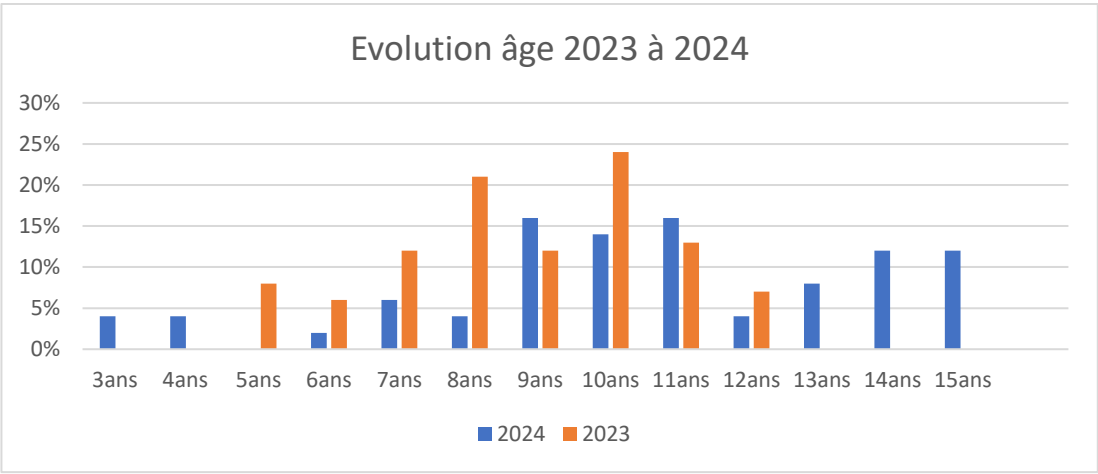
⇒ Répartition des jeunes hébergés sur les groupes

	MET		CERISIERS	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Janvier	8	10	8	8
Février	8	10	8	8
Mars	8	10	8	5
Avril	8	11	8	6
mai	6	10	9	7

DOMAINE						
	Loulou		Ohana		Cerisiers	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Juin	4	3	5	5	6	9
Juillet	5	3	5	5	6	10
Août	6	3	5	5	7	10
Septembre	7	1	4	4	7	10
Octobre	7	1	4	5	7	10
Novembre	9	1	4	5	7	10
décembre	9	1	5	5	9	9

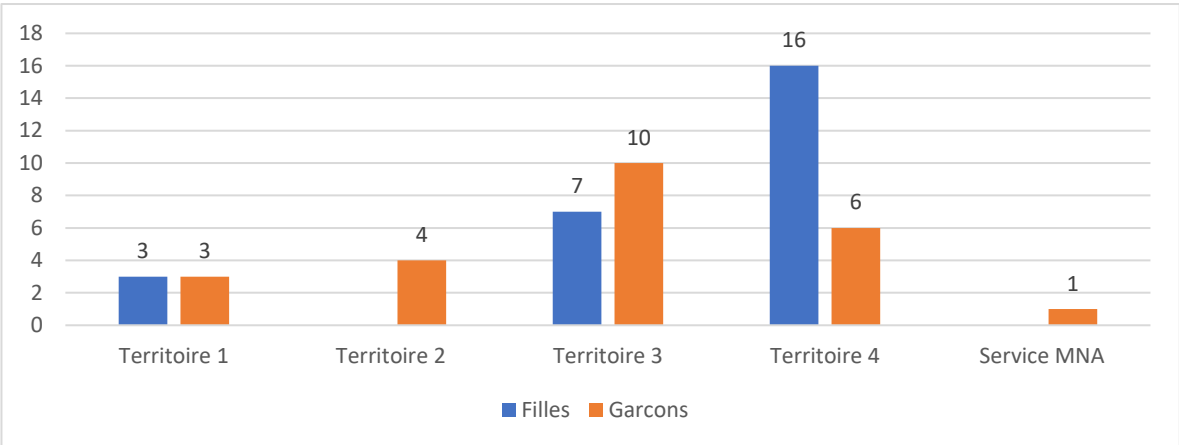
Avec la nouvelle réorganisation, nous avons équilibré les groupes par tranches d'âge

⇒ Evolution des âges entre 2023 et 2024



Au 31/12/2024, 34 % des jeunes hébergés sont âgés de 14 ans et plus, et ont grandi en institution. 16% des enfants sont âgés de 3 à 7 ans. 32 % ont entre 8 et 10 ans.

⇒ Nombre de jeunes hébergés par territoires



Les orientations sont majoritairement faite par le territoire 4, ceci peut s'expliquer par la proximité des MECS sur ce territoire

7.4. Données médicales

⇒ Reconnaissance MDPH des jeunes hébergés

Reconnaissance MDPH des jeunes hébergés		
	Filles	Garçons
OUI	12	4
NON	15	19
TOTAL	27	23

⇒ Traitements médicaux et suivi psychologique des jeunes hébergés

Jeunes Hébergés ayant un traitement médical et/ou un suivi psychologique	
Traitement médical	7 filles, 7 garçons
Suivi psychologique (CMP, HDJ, libéral	15 filles, 12 garçons
Suivi orthophonique	5 filles, 5 garçons
Suivi psychomotricité	1 fille

Sur les 50 enfants hébergés en 2024, 27 ont eu un suivi psychologique soit en CMP soit en cabinet privé et 14 ont un traitement médical

7.5. Données scolaires et extra-scolaires

⇒ Scolarité

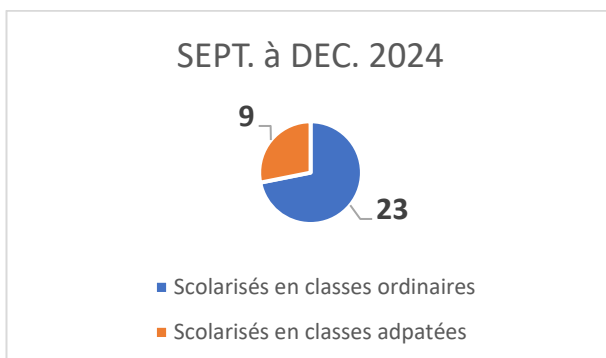
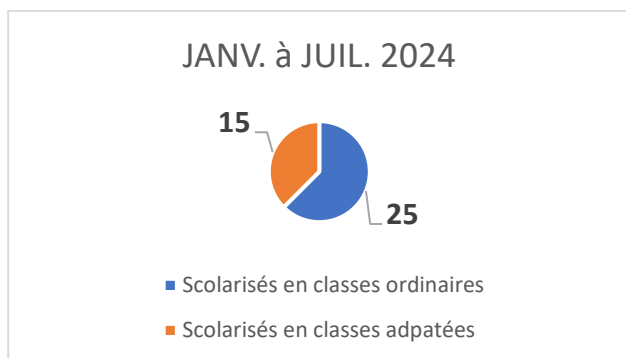
Sur les 50 jeunes qui ont séjourné au Domaine de l'Enfance tous n'ont pu être accompagné dans leur scolarité, au motif d'hébergement trop court pour une inscription dans un établissement scolaire, passage de courte durée dans le cadre d'accueil d'urgence ou hébergement court durant la période estivale.

SCOLARITE		2024-2024 Janv. À Juil.	2024-2024 Sept. À Déc.
Scolarisés en classes ordinaires	CP	4	
	CE1	6	4
	CE2	4	5
	CM1	4	3
	CM2	4	6
	6ème	1	1
	5ème		2
	4ème		2
	3ème	2	
Scolarisés en classes adaptées	ULIS CE1	1	
	ULIS CE2	2	3
	ULIS C.M.2	1	
	ULIS 6ème		1
	S.E.G.P.A 6ème		1
	ULIS 5ème	2	
	S.E.G.P.A 5ème	1	
	ULIS 4ème	2	2
	S.E.G.P.A 4ème	1	1
	S.E.G.P.A 3ème		1
	ULIS 3ème	2	
TOTAL		37	32

Concernant l'enseignement adapté, nous avons :

De janvier 2024 à juillet 2024, 12 enfants en classe adaptées soit 32% de l'effectif des enfants accueillis ; 3 au collège et 22 en cours élémentaire

Ce chiffre baisse à la rentrée 2024-2025, avec 9 enfants scolarisés dans des classes spécialisées soit 28% des jeunes scolarisés ainsi que 5 jeunes au collège et 18 en cours élémentaire.



⇒ Etablissements scolaires

SCOLARITE		2024-204 Janv. à Juil.	2024-204 Sept. à Aout.
Maternelle	Ecole Victor Asso LA TRINITE		1
	Ecole les chênes verts LA TRINITE		2
	Ecole Denis Delahaye LA TRINITE		1
Primaire	Ecole Denis Delahaye LA TRINITE	5	6
	Ecole la Condamine DRAP	2	
	Ecole Victor Asso LA TRINITE	7	5
	Ecole les chênes verts LA TRINITE	1	3
	Ecole Le Suve VENCE	1	
	Ecole le pelletier LA TRINITE	6	6
	Ecole Von Derwies NICE	2	
Secondaire	Collège Bourgade LA TRINITE	9	6
	Collège Rabelais L'ESCARENE	3	
	Collège Roger Carles CONTES	1	
	Collège Roland Garros		1
	Collège Don Bosco		1
TOTAL		37	32

Les établissements de proximité sont priorisés pour éviter de trop nombreux accompagnements scolaires. Nous avons établi un lien de confiance avec le guichet famille et les écoles de La Trinité, ce qui facilite les échanges et permet une meilleure prise en charge des demandes.

⇒ Activités extra scolaires des jeunes hébergés

Dans le cadre du projet d'établissement et du projet personnalisé de l'enfant, il est essentiel pour l'équipe éducative que chaque enfant puisse accéder à une activité extrascolaire ou culturelle.

Elle leur permet de se maintenir en bonne forme, d'avoir une activité sportive, de créer du lien social et ainsi de s'extraire du groupe institutionnel souvent pesant.

En 2024, en raison de leur difficulté dans la relation à l'autre, 14 jeunes n'ont pas souhaité adhérer à un quelconque loisir. Pour autant les équipes éducatives accompagnent ces enfants sur des activités en interne, avec le Lieu Ressource et/ou périodique.

LOISIRS EXTRASCOLAIRES ET CULTURELS	janvier à juillet	septembre à décembre
Basket	2	
Danse	9	4
Football	11	13
Gymnastique		1
Judo	3	4
Equithérapie / Médiation animale	1	1
TOTAL	26	23

⇒ Inscription au Lieu Ressource

Le Lieu Ressource est un service très apprécié des jeunes car il leur permet de pouvoir s'extraire un temps du groupe institutionnel, cette relation différente avec le jeune est un atout précieux pour les équipes éducatives des MECS car il apporte un éclairage supplémentaire sur leur situation et leur personnalité.

De janvier à décembre 2024, 26 jeunes ont été inscrit au Lieu Ressources :

- 1 pour un temps de vacances ou ponctuellement en raison d'une exclusion,
- 25 dans le cadre d'un accompagnement scolaire :
 - o Aide aux devoirs ;
 - o Soutien scolaire, aide à l'organisation du cartable selon leur emploi du temps, mise en place de temps scolaire séquentiel en lien avec l'établissement.

7.6. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.

⇒ Informations préoccupantes

En 2024, 10 informations préoccupantes (IP) ont été émises :

- L'une relative à la mise en danger d'une jeune ;
- 5 relatives aux agissements et comportements à caractère sexuel au sein de la MET
- 4 aux motifs de révélations :
 - o Violences sexuelles au domicile ;
 - o Violence physique ;

⇒ Rapports d'incidents

De janvier à décembre, la MET a établi 95 rapports d'incidents concernant 14 jeunes hébergés, et 4 concernant plusieurs jeunes (en raison de conflit ou de jeux inadaptés).

En 2024, 1 jeune a fait l'objet de 22 notes d'incident, 1 de 10, une de 15.

Ces 95 rapports ont fait l'objet de :

- 1 hospitalisation ;
- 8 interventions des Pompiers / Samu

A l'origine de ces perturbations, il s'avère que l'élément déclencheur est le plus souvent :

- La frustration : 39 cas
- Les angoisses, le mal être en rapport avec les situations familiales : 18 cas
- Le conflit entre jeune et/ou la difficulté de gérer le collectif, le quotidien : 14 cas
- Des jeux inadaptés : 16 cas
- Difficultés à gérer le quotidien : 3 cas
- Fragilité mentale : 3 cas
- Insécurité psychologique : 2 cas

Nous avons eu 10 EIG sur l'exercice 2024

II. LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)

1. LA PRESENTATION DU PAD

Le Placement à Domicile (PAD) a introduit de nouvelles modalités de fonctionnement pour les établissements et des pratiques de travail différentes pour les équipes éducatives. Les travailleurs sociaux s'attachent à travailler les liens à partir des systèmes familiaux en s'appuyant sur différents supports tels que l'observation, l'entretien, le travail avec les partenaires et la famille, le soutien éducatif, l'accompagnement dans le « faire avec ».

Le Placement à Domicile concerne des mineurs pour lesquels la protection nécessaire peut-être assurée au domicile familial sous certaines conditions et/ou pour lesquels la séparation physique permanente s'avère préjudiciable ou très difficile à réaliser.

Le PAD est une alternative au placement traditionnel, alliant un maintien au domicile familial en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection de l'enfant.

Le PAD repose sur l'exercice de l'autorité parentale soutenue par les équipes éducatives du service. Le PAD, comme toute mesure d'assistance éducative qui s'impose à une famille, nécessite malgré tout une collaboration entre les équipes éducatives et les familles des enfants suivis. Il est nécessaire d'obtenir l'adhésion des familles malgré la contrainte.

Le PAD se caractérise par une grande souplesse d'intervention, plus précisément en termes d'horaires. L'amplitude horaire du service, permet une présence assez large sur la journée, en début de soirée et également le week-end.

En cas d'urgence et de nécessité, il est possible de joindre un représentant du service ; les familles sont informées du numéro d'urgence le jour de l'admission.

Le PAD s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative aux principes de respect des droits des usagers et du dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Depuis le 01/06/2018, le Placement à Domicile a vu sa capacité d'accueil étendue par les arrêtés n° DE/2018/00089 et n° DE/2019/0188 : accompagnement de 30 enfants âgés de 6 à 18 ans.

L'équipe se compose de 5 ETP d'éducateurs, 1 ETP psychologues, 0,4 ETP secrétaire et 0,8 ETP coordinatrice sous la direction du responsable d'activités et du directeur de secteur.

Chaque éducateur a en référence 6 mesures, il intervient au moins un fois par semaine (Visite à domicile : VAD) pour mobiliser l'entourage familial auprès de leur enfant.

Le service du PAD fonctionne du lundi au samedi de 9h à 21h, deux éducateurs interviennent le dimanche en renfort sur les internats et sont mobilisables sur les situations de repli.

Les locaux du PAD sont situés dans les locaux de la MET (Maison de l'Enfance de la Trinité) sise 81, boulevard Jean Dominique Blanqui -06340 LA TRINITE.

Conformément au référentiel, la mise en œuvre d'une mesure de PAD a pour objectifs de :

- Prévenir la désaffiliation du milieu naturel de l'enfant en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection du mineur au domicile parental ;
- Répondre aux besoins du mineur en particulier à sa stabilité affective ;
- Soutenir les familles en les impliquant dans une dynamique de changement ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seuls la prise en charge de leur enfant au quotidien.

Nous avons pu observer depuis ces dernières années une adaptation du PAD à différents types de situations :

- En amont du placement, le PAD peut intervenir en vue de la préparation à une séparation physique si un danger est avéré ; cette préparation aide à rendre le placement en MECS moins douloureux et mieux compris pour les familles.
- Après un placement, il s'inscrit dans la perspective d'un soutien pour des situations encore fragiles pour permettre aux enfants un retour au domicile familial.

2. LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS

2.1. Les missions

Educatives

Auprès des parents :

- Développer et renforcer tous les moyens susceptibles de maintenir les enfants et les jeunes dans leur milieu naturel ;
- Soutenir les parents dans les actes de la vie quotidienne ;
- Accompagner les parents dans la prise en compte des difficultés et des capacités de leurs enfants ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seul la prise en charge de leurs enfants au quotidien.

Auprès des enfants :

- Participer à la protection de l'enfant en lui proposant un cadre de vie sain et stable ;
- S'assurer de la santé des enfants accompagnés par le service ;
- Structurer son environnement.

Psychologiques :

- Accompagner et soutenir les compétences parentales ;
- Analyser et comprendre les enjeux intrafamiliaux ;
- Coconstruire avec la famille des moyens de communications
- Apporter un soutien psychologique aux enfants et parents qui le nécessitent ;
- Apporter un étayage et une analyse clinique à l'équipe éducative sur les situations.

2.2. Les objectifs

- Protéger l'enfant tout en maintenant la relation quotidienne avec ses parents ;
- Redonner aux parents un place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant ;
- Impulser une dynamique de changement au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des parents ;

- Soutenir les familles dans leur pratique de la parentalité au travers des actes de la vie quotidienne et en les restituant dans leurs droits et leurs devoirs ;
- Conforter les parents dans leurs capacités à trouver eux même les réponses adaptées aux besoins de leurs enfants ;
- Prendre en compte les difficultés auxquels sont confrontées les parents et l'enfant dans le cadre familial en évitant un placement en MECS, en foyer ou dans un autre établissement, ou le cas échéant en les préparant à la séparation familiale ;
- Travailler avec la famille, valoriser leurs compétences parentales, les accompagner dans la prise en charge du quotidien
- Accompagner les enfants dans une évolution personnelle qui s'appuie sur un projet personnalisé d'accompagnement ;
- Accompagner les enfants dans leur projet et leur suivi scolaire
- Orienter les enfants vers le dispositif le plus adapté à sa situation, si besoin ;
- Veiller aux conditions de vie matérielle, de sécurité physique, affectives et psychique, de santé, de développement, d'éducation et de socialisation des enfants ;

3. LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGE

3.1. L'analyse des pratiques professionnelles

Quel que soit la profession exercée, tout un chacun peut bénéficier d'un regard extérieur, surtout quand un professionnel exerce dans un contexte complexe et qu'il :

- Souhaite prévenir ou cadrer de potentielles difficultés (contrôle, régulation),
- Agit pour promouvoir d'autres personnes dans le cadre de situations judiciaires, sociales, économiques, éducatives, pédagogiques, médicales, psychologiques ou thérapeutiques (supervision, analyse contre-transférentielle),
- Projette d'éclairer et parfaire ses compétences (analyse de la pratique),

Le psychologue externe peut alors contribuer :

- À l'élaboration réflexive des articulations entre profession, statut, rôles et fonctions, déontologie et éthique professionnelle,
- À décrypter les logiques relationnelles, organisationnelles et institutionnelles,
- À saisir et comprendre les motivations personnelles, interpersonnelles et inconscientes,
- À accompagner le professionnel dans ses étapes, ses orientations et ses questionnements.

Le service du PAD fait intervenir un intervenant extérieur 10 fois par an à raison de 2h par session pour travailler sur « l'Analyse des Pratiques Professionnelles ».

C'est un temps où, collectivement, l'équipe analyse une situation et coconstruit ses pratiques et ses postures. La supervision est indispensable, elle permet un certain recul mais aussi un partage de connaissances sur les dimensions culturelles, sur les questions sensibles de sexualité, d'intimité et toute autre dimension qui nécessite un approfondissement.

L'équipe fait un retour très positif de ces séances de co-construction professionnelle car cela lui permet de renforcer son identité professionnelle par l'acquisition de connaissances et de compétences dans la perspective d'amélioration des pratiques, un étayage et/ou un éclairage sur les situations.

Afin d'être toujours dans cette quête du renouveau professionnel, et de la bonne posture à tenir et des bonnes pratiques professionnelles, le service change tous les 2 ou 3 ans d'intervenant afin d'acquérir de nouveaux outils de travail et de réflexion, des approches de travail différentes.

3.2. Les réunions d'équipe

Les réunions hebdomadaires :

Un point hebdomadaire par l'ensemble de l'équipe éducative permet :

- D'aborder l'avancée de chaque situation et de réajuster les axes de travail pour les semaines à venir et les objectifs opérationnels à proposer à la famille.
- D'évoquer les prises en charge et les divers accompagnements qui ont été effectués durant la semaine précédente (point technique, audience, rendez-vous médicaux, activités individuelles ou collectives...);
- De prendre collectivement des décisions sur les stratégies d'accompagnement ;
- De rédiger ou actualiser les Projet Personnalisés ;
- De faire le point sur les évolutions positives ou négatives constatées, rendre compte des difficultés qui peuvent être rencontrée.

Pour la bonne organisation du service, sont également présentés les points importants à venir, les congés afin de pouvoir mettre en place des personnes relais sur les situations durant les absences.

La coordinatrice présente les nouvelles situations qui lui ont été orientées afin de préparer l'accompagnement qui pourra être mis en place.

Durant ces temps de réunion, la coordinatrice partage les actualités de la Fondation et/ou du secteur, et échange avec l'équipe sur les projets à mener, ainsi que sur tout sujet qui pourrait être évoqué.

3.3. Les réunions trimestrielles pédagogique

Chaque année l'équipe programme une journée de réunion par trimestre afin d'aborder des thématiques de réflexion sur différents axes, les difficultés rencontrées en fonction de nouvelles situations « limites » dans les troubles qu'elles présentent ou les pathologies d'enfants parfois en grande difficulté. Sont également évoqués les projets, les prévisions, l'évolution à moyen ou long terme du service. Un travail autour de la démarche d'amélioration continu de qualité.

4. LES MODALITES D'ADMISSION

La plateforme d'orientation oriente les mineurs. Cette cellule centralise l'ensemble des demandes et a connaissance des places disponibles sur les différents services. Après étude de la situation, elle oriente la demande vers l'établissement qui correspondra le mieux aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.

Le jour de l'admission, la famille au complet est reçue en entretien au service du placement à domicile. A cette occasion, la famille et l'enfant font connaissance avec les lieux, la coordinatrice ainsi que l'éducateur et la psychologue qui seront les référents de la situation. Lors de cette rencontre l'équipe référente échange avec la famille, une présentation du service lui est faite et des documents lui sont remis (livret d'accueil, contrat de prise en charge, règlement de fonctionnement du service, diverses demandes d'autorisations ...)

Dans le mois qui suit l'admission, l'éducateur rédige le projet personnalisé de l'enfant soit au domicile de la famille avec l'enfant et les représentants légaux, soit avec l'enfant dans un 1^{er} temps et la famille dans un 2nd temps. Ce document est réévalué tous les 6 mois.

5. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

5.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Décès d'un des 2 parents
- Parents séparés/ divorcés = problème garde d'enfant
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Suspicion de maltraitements physiques, psychologiques et morales

5.2. Les problématiques des jeunes repérées

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Suspicion de radicalisation ;
- Conduites addictives (stupéfiants, alcool) ;
- Délinquances ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

5.3. Description des évolutions marquantes

- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Augmentation de la délinquances (vols, dégradations) avec un suivi PJJ.

6. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- ◆ Présentation du projet de l'enfant avec le référent PPE de la MSD
- ◆ Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1^{er} mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune accompagné ;
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (accompagnements activités extérieurs, points scolaires...)
- ◆ Collaboration des familles dans la prise en charge du suivi de leur enfant (VAD, mise en place des recommandations de l'équipe éducative tant sur le plan éducatif, médicale et scolaire) ;
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques Activités individuelles ou collectives à caractères ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

7. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

7.1. Les modalités d'intervention

La psychologue peut intervenir de multiples manières au sein du PAD ; cette liberté d'action permet au professionnel de choisir la modalité qui convient le mieux à la problématique familiale rencontrée et à en suivre l'évolution en s'adaptant chaque fois que cela est possible et surtout pertinent.

Ainsi, la psychologue peut proposer et réaliser différents types d'entretiens :

- Les entretiens familiaux : idéalement un par trimestre, ils peuvent se réaliser au domicile.
- Les entretiens individuels parents
- Les entretiens individuels enfants
- Les entretiens fratries

Repérée comme « appartenant » au PAD, la psychologue peut proposer de mettre en place des suivis psychologiques réguliers pour les enfants accompagnés en interne. Ils peuvent s'organiser à titre exceptionnels et ce de manière continue soit en attendant une prise en charge soit selon les besoins.

De plus, il est important de considérer que cet espace peut être difficile à investir pour les enfants accueillis en PAD, ces derniers pouvant avoir des réticences à parler librement à quelqu'un qui travaille en lien avec les partenaires qui peuvent recommander au juge un placement ordinaire.

Ainsi, il sera toujours souhaitable d'instaurer un suivi psychologique externalisé lorsque l'enfant est en demande, ce, afin de lui garantir un espace de parole qu'il pourra investir plus facilement.

Les suivis psychologiques sont organisés en préconisant les orientations les plus adaptées et en assurant un lien avec la structure ou les professionnels qui assurent les prises en charges. La psychologue du PAD peut donc participer à certains rendez-vous médicaux ou paramédicaux en place ou en cours d'instauration afin de faciliter l'adhésion du jeune à son nouveau suivi.

Enfin, la psychologue est en lien avec l'ensemble des partenaires (MSD, Etablissements scolaires, Internats, Structures de soins, Professionnels de santé, SESSAD, ITEP...) intervenant dans la vie des enfants suivis en PAD. Elle participera donc aux synthèses, points techniques, PPA, PPE... afin d'apporter un éclairage complémentaire à la réflexion menée par les équipes pluridisciplinaires.

7.2. « L'aller Vers » au PAD

Pour expliquer ce qu'est « l'aller vers » il convient tout d'abord d'expliquer qu'il n'en existe pas de définition. Ce n'est ni un concept scientifique ni un dispositif spécifique mais c'est avant tout une posture professionnelle.

« L'aller vers » invite le professionnel à sortir de la structure dans laquelle il travaille pour aller rencontrer les personnes qui ont besoin d'un accompagnement social. On sort du bureau, on laisse l'ordinateur pour aller rencontrer l'autre. Il n'y a pas forcément de demande exprimée par la personne en question mais l'on vient à elle pour l'aider à identifier où l'intervention d'un travailleur social pourrait la soutenir et l'aider.

On rompt ici avec toute idée selon laquelle toute intervention sociale se met en place à la suite d'une demande exprimée. Cela demande aux acteurs du travail social d'être pro-actif et donc de changer totalement leur positionnement afin de pouvoir entrer en relation avec l'autre dans toute sa dimension subjective.

Et c'est bien là que se situe tout l'enjeu, dans la mise en place d'une relation entre le professionnel et la personne qu'il va accompagner ; relation qui va d'emblée s'établir sur un registre plus équilibré où chacun va amener ce qu'il souhaite. Il ne s'agit plus seulement de répondre à une demande (qui en cache souvent une autre) mais bien de construire ensemble les modalités de l'accompagnement qui va débiter.

On voit ici comment cette position professionnelle va solliciter du travailleur social une analyse permanente de ce qui se joue dans la relation afin de conserver la juste distance indispensable au travail à effectuer. Cela demandera un travail permanent d'analyse de sa pratique au professionnel.

Le PAD se prête parfaitement à la mise en œuvre de ce type de pratique. En effet, la majeure partie du temps, la mesure de PAD est judiciaire donc imposée à une famille par un juge des enfants. Cependant il va falloir à l'ensemble de l'équipe, établir une relation de travail éducatif et thérapeutique avec les différents membres de la famille.

Cela implique qu'une relation de confiance puisse advenir suite à l'injonction posée par la loi. « Aller vers » la famille et lui offrir de construire, en grande partie, ensemble l'accompagnement, va souvent aider à établir une relation de meilleure qualité entre le service et la famille.

Cette famille qui se vit comme pointée du doigt, défaille dans la prise en charge de ses enfants, a alors l'occasion de participer au travail à mener et même d'en être actrice, rétablissant un peu l'équilibre dans la relation. On va ici pouvoir s'appuyer sur les aspects positifs de la dynamique familiale et ainsi valoriser tout ce qui peut l'être tant chez les parents que chez les enfants.

Au PAD, la Visite à Domicile est un pré requis au travail attendu par le juge et est inscrite dans le contrat qui encadre le travail mené.

Dès lors, choisir « l'aller vers » comme démarche professionnelle semble une évidence. Et si historiquement, les Visites à Domicile sont facilement associées au travail de l'éducateur, le psychologue en revanche n'a pas pour habitude de quitter son bureau où le cadre qu'il représente lui permet de rencontrer l'Autre dans un espace bien défini et repéré. Ainsi, « l'aller vers » n'est pas pour ce professionnel, aussi aisé à mettre en place.

Cependant, cette posture professionnelle inhabituelle pour un psychologue va permettre qu'autre chose adienne dans la rencontre. Cette disponibilité, tout d'abord physique, va permettre de rompre avec les représentations souvent fantasmées d'un psychologue silencieux et immuable qui pourrait comme percer à jour quiconque passe la porte du bureau.

S'il n'y a pas de demande d'un travail éducatif pour les familles à qui il est notifié un PAD lors d'une audience, il y en a encore moins concernant le travail thérapeutique. Aussi, ce changement de posture de la part du psychologue, aide souvent à le rendre accessible à des familles qui le redoutaient jusqu'alors.

Les rendez-vous suivants sont alors acceptés plus aisément et parfois même, des demandes émergent.

En dépit de la qualité de la relation, lorsque le PAD a été ordonné par la justice, il demeure toujours pour toute la famille, la peur fantasmée que ce qu'ils pourraient dire soit utilisé à leur dépens.

L'enjeu du travail de mise en lien avec les familles sera souvent de permettre d'instaurer une relation solide où il sera alors possible d'accompagner parents et enfants vers un suivi thérapeutique extérieur au PAD, plus classique, mais où chacun pourra être libre de sa parole sans craindre que les échanges soient rapportés au juge.

Mais « aller vers » l'autre permet aussi au psychologue d'observer le fonctionnement familial dans son environnement propre, la représentation initiale de la famille cède en général plus rapidement pour laisser place à plus d'authenticité et à ce qui se joue au quotidien. Ce travail de recueil d'informations in situ permet une compréhension plus fine des enjeux familiaux, en addition des éléments déjà recueillis par les éducateurs.

Cela permet alors d'accompagner l'équipe éducative dans sa compréhension des systèmes familiaux avec qui elle travaille et également de travailler la place qui leur a été attribué par les mêmes systèmes dont il est question.

« L'aller vers » est donc une posture riche qui va aider le travailleur social quel qu'il soit à amener une nouvelle dimension à son travail.

Cependant cette manière de travailler n'est pas exempte de difficultés.

Il faudra une attention soutenue et un regard critique permanent sur sa pratique professionnelle pour éviter, autant que faire se peut, de perdre la juste distance avec les membres de la famille. Distance qui lui garantit de percevoir ce qui se joue de la dynamique familiale dans les effets de transferts et contre transferts à l'œuvre dans chaque relation du travail social.

De plus, ce type d'accompagnement va être coûteux énergétiquement mais sera aussi très chronophage. Emporter son cadre de référence avec soi lors des interventions au domicile ou en extérieur est souvent difficile et demande beaucoup d'énergie pour le maintenir en place.

Les temps passés dans les déplacements, embouteillages, stationnements, instauration d'un cadre de travail (quand on arrive au domicile d'une famille qui est aux prises avec son quotidien et à qui il va falloir un temps d'ajustement pour entrer dans la relation de travail) peuvent rapidement s'additionner et sont à prendre en compte dans l'organisation d'une journée de travail.

Là où le travail de bureau ne demande pas une telle souplesse, « l'aller vers » exigera de pouvoir s'adapter et se réajuster constamment.

On peut ici apprécier à quel point choisir cette posture de travail doit être un choix murement réfléchi par le professionnel qui s'y engage afin de l'utiliser comme levier de travail au quotidien.

Le PAD de la fondation de Nice pratique « l'aller vers » au quotidien grâce à une équipe de professionnels qui a adopté cette posture et l'a fait sienne, l'exerçant aujourd'hui naturellement, comme une évidence.

7.3. Les entretiens cliniques

Les entretiens familiaux

Des entretiens familiaux sont régulièrement instaurés afin de permettre un travail axé sur les interactions entre les membres de la famille. Ce pourra être l'occasion de travailler à définir avec la famille et le jeune des objectifs du travail éducatif.

Ainsi, les familles sont associées au travail entrepris par le PAD et sont, si elles le souhaitent, au cœur du processus de changement intrafamilial. Les différents membres de la famille peuvent alors développer leurs propres ressources face à des comportements qui avaient pour habitude de crispier leurs réactions. Ce travail tend à aider les parents à assurer leur fonction parentale sans l'étayage éducatif du PAD dont l'accompagnement n'a pas pour vocation à perdurer. C'est également un lieu où les enfants accompagner peuvent eux aussi développer des stratégies « pour faire avec » les comportements de leurs parents qui peuvent les mettre à mal.

Les entretiens peuvent se réaliser dans les locaux ou lors de visites à domicile et sont généralement réalisés en présence de l'éducateur référent de la situation.

Pour ces entretiens, il sera toutefois préférable, autant que possible, de garantir un cadre formel en réalisant les entretiens au sein de nos bureaux. Cet espace de neutralité permettra de faciliter la mise en mots des problématiques familiales. La parole y est déposée en dehors du domicile qui est parfois représenté comme le lieu de conflits ou d'angoisses.

Dans certaines situations, ce cadre formel s'avère être un frein à la libération de cette parole en ce qu'il devient justement angoissant pour la famille, particulièrement pour les jeunes enfants. En effet, ces derniers peuvent se trouver impressionnés par la constitution de ces entretiens familiaux, composés uniquement d'adultes et, qui plus est, se déroulant dans un lieu qu'ils connaissent peu ou mal. Le domicile reste riche d'éléments d'observations car il reste le milieu dans lequel les enfants et adolescents évoluent au quotidien.

Certaines habitudes de vie, de lien ou d'utilisation de l'espace peuvent apparaître comme révélateurs d'un fonctionnement familial parfois mal adapté et l'éducateur ou la psychologue peuvent en faire le retour aux familles qui, prises dans leurs habitudes de vie, ne perçoivent pas qu'il est possible de faire autrement.

Les entretiens individuels

Ces entretiens ont quant à eux pour vocation d'offrir un espace de parole la plus libre possible pour l'enfant, l'adolescent ou le parent.

La psychologue du Placement à Domicile n'a toutefois pas pour objectif de réaliser des suivis réguliers auprès des jeunes ou des parents. Mais, elle peut toutefois apporter un soutien psychologique lors de situation aigüe de détresse psychique. L'objectif étant d'accompagner, d'écouter la parole afin d'organiser une orientation la plus rapide possible vers d'autres professionnels qui pourront assurer le suivi au long cours.

Ces entretiens individuels pourront aussi être initiés lorsque l'on constate que la parole est inhibée ou retenue lors des entretiens familiaux ou lorsque l'on suspecte qu'un des membres de la famille a besoin de se confier en dehors de la présence des autres.

La psychologue garde à l'esprit que le parcours de vie des enfants accompagnés par le PAD (mais aussi celui de leurs proches) est souvent jalonné d'évènements douloureux voire traumatiques, mais aussi potentiellement de pertes, de maltraitements psychiques, physiques ou encore sexuelles dont le recueil des faits sera souvent long et difficile.

Il est à noter que la majorité des enfants accompagnés par le PAD sont issus de milieux familiaux peu aisés voire défavorisés. Les familles n'ont souvent pas les ressources financières pour assumer le coût d'une orientation pour un suivi psychologique en libéral. Lorsque les parents nous donnent leur accord, nous favorisons donc les suivis au sein de structures de type CMP (Centres Médico Psychologiques) où les suivis sont gratuits.

Les entretiens fratrie

Les entretiens dits « fratrie » consistent à aménager un espace d'écoute, de parole et d'élaboration, contenant et sécurisant, dans lequel le lien fraternel peut se (re)construire, en dehors du contexte parental.

Ils visent, de manière générale, à accompagner la fratrie à vivre de nouvelles interactions, à développer de nouveaux modes de communication permettant de mieux gérer les conflits, à rétablir les frontières entre l'espace psychique individuel et le sous-système de la fratrie mais surtout à redéfinir les rôles de chacun au sein de la structure familiale.

Ils favorisent, par ailleurs, le partage d'expériences communes concernant le vécu familial, notamment les relations parents-enfants, les relations fraternelles et les événements de vie commune.

Ce qui ne parvient pas encore à se dire en présence de leurs parents, peut être exprimé plus facilement dans cet espace dédié à la fratrie.

Dans certaines situations familiales marquées par des ruptures et des discontinuités de liens, la reconstruction de l'histoire familiale permet à la fratrie de mieux la comprendre afin de pouvoir progressivement s'en affranchir et pouvoir rétablir des relations plus saines.

L'observation lors de ces échanges, montre que malgré la jalousie, les rivalités et les conflits, frères et sœurs ont tendance à se procurer une protection mutuelle et ce, d'autant plus si les adultes ont failli dans cette tâche.

8. LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE

8.1. Les visites à domicile (VAD) : un outil central

Les interventions de l'équipe éducative se déroulent principalement au domicile des familles, avec la possibilité de rencontres à l'extérieur, à raison de deux rencontres par semaine minimum.

Les motivations du professionnel n'ont aucune garantie d'être forcément bien identifiées par la famille qui lui ouvre la porte. Elle peut tout à fait se sentir espionnée par un regard inquisiteur qu'accompagnée au plus près de ce qu'elle vit. Progressivement, le lien se tisse et permet de créer un échange constructif.

Les visites à domicile sont conçues pour aider les familles à créer un environnement favorable à la croissance et au bon développement de leurs enfants. Les interventions du PAD peuvent réduire les facteurs de risque et augmenter les facteurs de protection. Les visites sont réalisées par un éducateur dûment formé et visent généralement à changer le comportement des enfants et de leurs parents, à favoriser la mise en place de pratiques parentales positives et à offrir du soutien social aux jeunes femmes isolées, aux parents de jeunes enfants ou d'adolescents. Les visites à domicile plus fréquentes peuvent inclure la gestion de cas particuliers comme celles des jeunes en pleine crise d'adolescence. Aborder ce sujet avec la famille permet d'envisager des actions de sensibilisation auprès du jeune bénéficiaire. Il s'agira de l'informer des risques, par exemple ceux liés à une sexualité non protégée, à des fugues à répétition, à la consommation de produits toxiques...et l'aider à surmonter les difficultés par des actions ciblées.

En observant la famille dans son cadre de vie, les intervenants peuvent valoriser ses forces et proposer des actions adaptées pour favoriser le bien-être et la prise en charge au quotidien des enfants.

8.2. Le Lieu Ressource

Le Lieu Ressources est un service de la fondation qui accueille principalement des enfants en décrochage scolaire.

Cela peut prendre plusieurs formes : prévention, soutien scolaire, accompagnement dans la recherche de stage, remise à niveau etc.

L'accompagnement effectué par l'équipe du Lieu Ressource nous permet d'obtenir un complément d'informations dans notre prise en charge car elle peut observer les enfants dans un autre cadre que le nôtre, notamment par le biais d'activités collectives support de l'accompagnement.

La collaboration avec le PAD/ LR est donc primordiale, notamment au niveau de la scolarité mais aussi de l'accompagnement des jeunes dans leurs relations à l'autre et l'ouverture sur l'extérieur.

8.3. Les partenaires extérieurs

ACTIVITES SPORTIVES	SANTÉ
- BPDJ - Colonie de vacances - Chantiers jeunes - Les clubs de sport - Centre de loisirs avec Les associations de proximité -	- Psychologues - Hôpitaux - L'équipe mobile de Lenval - Maison des adolescents - Centre de soins, d'accompagnements et de prévention en addictologie CSAPA - L'escale - Carrefour santé jeunes - Centre médico psychologique CMP
INTERNE / EXTERNE	
- AED - MSD - Ecole de la 2^{ème} chance - AEMO - RTPE - Lieu Ressource - Epicerie Solidaire	

9. LES ACTIONS COLLECTIVES : ACTIVITES

9.1. La fête de l'été



Le soutien à la parentalité est au cœur de notre accompagnement.

Afin de faire « tomber les masques » et de rencontrer les enfants du service ainsi que leur famille dans un autre contexte, l'équipe a organisé des fêtes en

présence des enfants et de leurs parents durant l'année 2024.

Chaque année l'équipe du service essaie de se montrer innovant en proposant des thématiques et des lieux variés

Cette année la « fête de l'été » qui s'est tenue en **Juin 2024** a été organisée au sein du *Tiers-Lieu alimentaire et durable* se situant à proximité du service du Placement à Domicile.

L'ensemble des enfants et leur famille étaient conviés pour profiter d'un lunch et un goûter partagés basés sur un unique thème : **la convivialité**.

Une partie des enfants a répondu présente et a pu participer, dans une ambiance musicale à des activités ludiques : jeux en bois, ping-pong, jeu de chaises musicales, danses..



Ces moments d'échange sont importants pour les enfants bénéficiant d'une mesure de PAD et pour leurs parents car ils peuvent rencontrer l'ensemble de l'équipe dans un contexte moins formalisé.

« Merci pour cette invitation », « mes enfants se sont bien amusés », « ça serait bien qu'il y en ait plus souvent des fêtes comme ça » ont pu affirmer certains parents.

Mais « il n'existe pas des ateliers ou des réunions que pour les parents » se sont interrogés plusieurs parents.

Voici le nouveau défi qu'attend l'équipe du service en 2025 : organiser plus fréquemment des actions collectives en incluant les familles



« Je me suis trop bien amusé, c'était cool » ont pu affirmer des enfants.

Au-delà de l'amusement, cette fête permet aussi aux familles de se rencontrer et d'échanger entre elles, ainsi elles peuvent se sentir moins seules dans leurs problématiques, dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer avec leurs enfants ce qui peut être soutenant pour elles.

Ces moments de partage participent et contribuent au « *développement du « pouvoir d'agir* » principe cher à la Fondation et qu'il est important de faire vivre.

9.2. La fête de Noël

Et en **décembre 2024**, l'équipe du service a organisé une fête de fin d'année au sein des locaux du bâtiment administratif du domaine de l'Enfance.

Cette année l'équipe a voulu réunir les enfants du service ainsi que leur famille autour d'un...loto.

Ce jeu a favorisé le partage et les échanges entre les familles, les enfants et l'équipe éducative.

La bonne humeur était au rendez-vous.

Durant cette après-midi festive, un goûter autour de chocolats chauds, de crêpes et de diverses gourmandises était proposé.

Chaque enfant est parti de cette fête avec un cadeau bien sûr !

Le prochain rendez-vous aura lieu le **1^{er} Mars 2025** pour un repas partagé avec des enfants et leurs familles au sein du *Tiers-Lieu alimentaire et durable*.

9.3. Repas partagés au domicile en Famille



Lors d'une réunion d'équipe nous avons abordé les possibilités de mettre en place des repas partagés au domicile des familles accompagnées.

Les repas partagés en famille peuvent avoir de nombreux bénéfices, ils peuvent être perçus comme des moments privilégiés qui renforcent les liens familiaux et facilitent l'accompagnement des enfants.

Cela permet d'améliorer la communication, le renforcement des relations et le rôle de l'éducateur dans la facilitation de ces moments.

L'éducateur peut observer les dynamiques familiales et cela l'aide à mieux comprendre le comportement des enfants dans leur environnement naturel.

Ces moments offrent des opportunités pour créer des liens et établir la confiance avec les familles ce qui est essentiel dans notre soutien avec la famille.

Ces repas partagés sont un vrai outil dans l'accompagnement des familles au sein du Placement à Domicile, et nous ne manquerons pas de réitérer l'expérience.

Les familles qui ont vécu ces repas, ont rapporté que ces occasions leur ont permis de mieux communiquer, d'exprimer leurs préoccupations et de partager des moments de convivialités.

Ces repas favorisent une atmosphère d'écoute et de respect où chacun peut s'exprimer librement.

En outre, la présence de l'éducateur offre un espace sécurisant pour aborder des sujets délicats et travailler ensemble vers des objectifs communs, contribuant ainsi à la dynamique familiale et au bien-être des enfants.

Ces repas prennent place sur une durée plus longue qu'une simple Visite à Domicile, ce qui nous permet d'observer plus en profondeur les défis auxquels sont confrontés les parents et de mieux percevoir la réalité des enfants.



9.4. Le camp

L'équipe éducative du PAD a organisé un séjour au printemps 2024, le temps d'un week-end en gîte dans le Var avec les enfants et leur famille accompagné par le service.



Ce séjour donne la possibilité de passer un moment avec les enfants et leurs parents dans un cadre différent du domicile convivial (gîte dans lequel chaque famille disposait de son propre espace).

Les familles ont été conviées à une réunion avant le séjour afin de leur expliquer le projet et d'échanger avec elles autour de celui-ci.

Durant le séjour, les familles ont participé aux courses à l'organisation et à la confection de repas.

L'objectif principal de ce séjour est celui du partage. A travers ce partage et dans un cadre le-favorisant, les relations entre les familles et les professionnels en sont enrichies. Cela permet une meilleure communication, d'installer une relation de confiance.

L'objectif de ce séjour est d'observer la relation intrafamiliale dans le quotidien et aussi à travers des temps collectifs et ludiques (pétanque, jeux de piscine, jeux de société, Balades, découverte des alentours et veillées), ou les parents prennent le temps de jouer avec leurs enfants.



Ce séjour permet aussi de profiter d'un temps entre familles, de rencontrer d'autres parents qui sont en difficultés avec parfois des problématiques similaires, de les sortir de leur quotidien et parfois de leur isolement.

C'est également permettre aux enfants de partager des moments avec leur parents et fratrie, hors de l'environnement familial. C'est aussi pour les éducateurs l'occasion d'observer les compétences parentales, comprendre leurs valeurs et leurs différences, découvrir l'adaptation des familles dans un lieu autre que leur domicile.

Les familles ont grandement apprécié leur séjour. Ces moments de partage leur ont permis de renforcer leurs liens familiaux, d'améliorer la communication, approfondir le lien de confiance et de créer de beaux souvenirs. Les enfants se sont révélés plus détendus et heureux, tandis que les parents ont pu mieux comprendre les besoins de leurs enfants. Forts de cette expérience enrichissante, ils expriment déjà le souhait de renouveler ce type de séjour, convaincus que cela contribue positivement à leur dynamique familial.

10. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

10.1. Les demandes d'admission

Durant l'exercice 2024 le service a reçu 11 demandes d'admission, concernant 12 enfants, prescrites par la Plateforme Orientation du Département.

Sur les 12 enfants ou jeunes orientés, 3 situations concernaient des fratries de 2 enfants.

Les Entrées

⇒ Nombre d'admission en 2024

En 2024, 5 jeunes ont été admis au PAD, 1 fille et 4 garçons.

	FILLES	GARCONS
Jan.		
Fev.		
Mars		
Avril		
Mai		2
Juin.	1	
Juil.		1
Août		1
Sept.		
Oct.		
Nov.		
Déc.		
TOTAL	1	4

Nous n'avons pu accueillir que 5 jeunes sur 2024, car nous étions en sur effectif suite à l'admission d'une fratrie de 4 enfants en fin d'année 2023

⇒ Lieu de vie avant admission au PAD

Lieu de vie des jeunes avant le PAD		
	FILLES	GARCONS
Dans leur famille avec mesure (AEMO, AP)	1	1
Dans leur famille sans mesure	1	
Famille d'accueil		
Foyer, autre établissement		2
TOTAL	2	3

⇒ Age des jeunes à l'admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
6 ans	1	
8 ans		1
10 ans		1
11 ans		1
14 ans		1
TOTAL	1	4
	5	

⇒ Type de Mesure à l'admission

4 mesures judiciaires et 1 Accueil Provisoire (AP)

⇒ Situation MDPH des jeunes à l'admission

Sur les 5 jeunes admis 1 a une reconnaissance MDPH

MDPH JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
OUI	0	1
NON	1	3
TOTAL	1	4

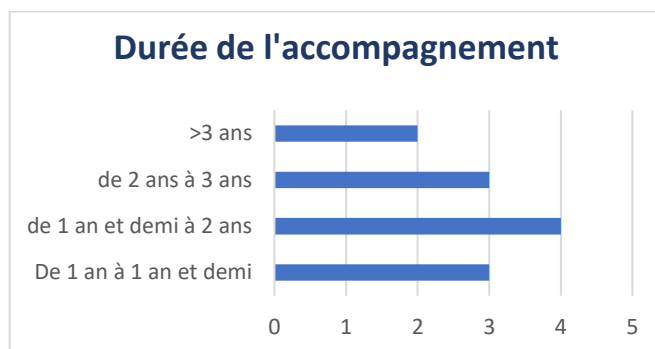
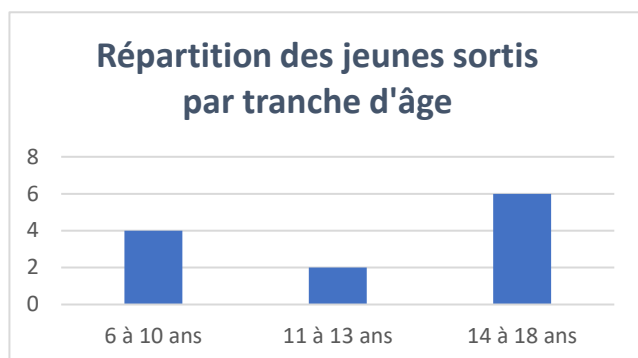
⇒ Scolarité des jeunes à l'admission

SCOLARITE DES JEUNES A L'ADMISSION	
CE 1	1
CE 2	1
6ème	1
3ème	1
ITEP	1
TOTAL	5

10.2. Les Sorties

En 2024, 12 jeunes (6 filles et 6 garçons) sont sortis du dispositif du PAD :

- 3 main levée, en famille sans mesure ;
- 3 main levée PAD, en famille avec mesure
- 3 accueils provisoires non renouvelés suite de l'arrêté rendu par la Cour de Cassation en octobre 2024
- 2 jeunes sont devenus majeurs et sont hébergés dans leur famille ;
- 1 jeune a été placé en foyer de l'enfance ou en MECS.



Concernant les plus longues durées d'accompagnement, il s'agit de 2 jeunes filles que nous avons accompagné jusqu'à leur majorité, dont une a pu bénéficier d'un APJM

10.3. Evolution du taux d'occupation

En 2024, l'occupation du service du PAD est de 99,40% pour 99% en 2023, le PAD reste un service très sollicité malgré l'arrêté de la cour de cassation du 7 octobre 2024.

2024	Nb de jours prévisionnels	Nb de jours réalisés	Nb de jeunes au dernier jour du mois
Janvier	930	1018	33
Février	870	925	31
Mars	930	897	30
Avril	900	870	30
Mai	930	881	30
Juin	900	868	29
Juillet	930	913	30
Août	930	930	31
Septembre	900	930	31
Octobre	930	945	30
Novembre	900	876	28
Décembre	930	853	26
TOTAL	10980	10906	

En début d'année 2024 nous avons été en sureffectifs, pour répondre à une demande du CD.

10.4. Les replis

Nous observons cette année une légère hausse du nombre de jours de repli/répit 97 jours pour 8 jeunes, comparé à l'exercice précédent 2023 73 jours concernant 9 jeunes. Nous notons que certaines situations sont déjà très dégradées à l'admission et qu'il aurait fallu organiser davantage de répit, malheureusement le manque de place pour les replis. Nous avons été contraints cette année lorsque la situation le permettait, nous appuyer sur les ressources familiales élargies.

2024	Nb de replis	Nb de jours de replis	Nb de jeunes concernés
Janvier	1	5	1
Février	1	1	1
Mars	3	35	3
Avril	2	32	2
Mai	3	7	3
Juin	2	4	2
Juillet	2	2	2
Août	3	6	3
Septembre			
Octobre	1	2	1
Novembre	1	2	1
Décembre	1	1	1
TOTAL	20	97	

2024	Nb de replis	Nb de jours de replis
M. V.	4	69
G-H M.	4	8
G-H T.	4	7
B-S A.	2	3
S. R	1	2
B. K	1	2
V. S	2	4
R. A	1	2
TOTAL	19	97

8 jeunes, dont certains ont bénéficiés de plusieurs replis sur l'année sur les MECS de la Fondation (MET la trinité, Guitare et VMA) pour un nombre total de 97 jours.

⇒ [Lieu de repli](#)

Avant le nouvel agrément changeant la capacité d'accueil de 16 à 18 places sur les cerisiers. Pour pallier au manque de places de replis, nous avons demandé des dérogations afin d'organiser ces répit sur la MECS les cerisiers.

2024	PAD/VMA	PAD/GUITARE	PAD/MET	PAD/Cerisiers	TOTAL GENERAL
Janvier	5				5
Février			1		1
Mars	29		6		35
Avril	30	2			32
Mai	5		1	1	7
Juin			2	2	4
Juillet			2		2
Août			4	2	6
Septembre					
Octobre	2				2
Novembre	2				2
Décembre		1			1
TOTAL JOURS	73	3	18	5	97

10.5. Statistiques des enfants placés

10.5.1 L'activité globale

Durant l'exercice 2024, 38 jeunes ont été pris en charge par l'équipe du PAD ; aux 33 jeunes présents dans le dispositif au 31/12/23 se sont additionnés les 5 jeunes admis en 2024.

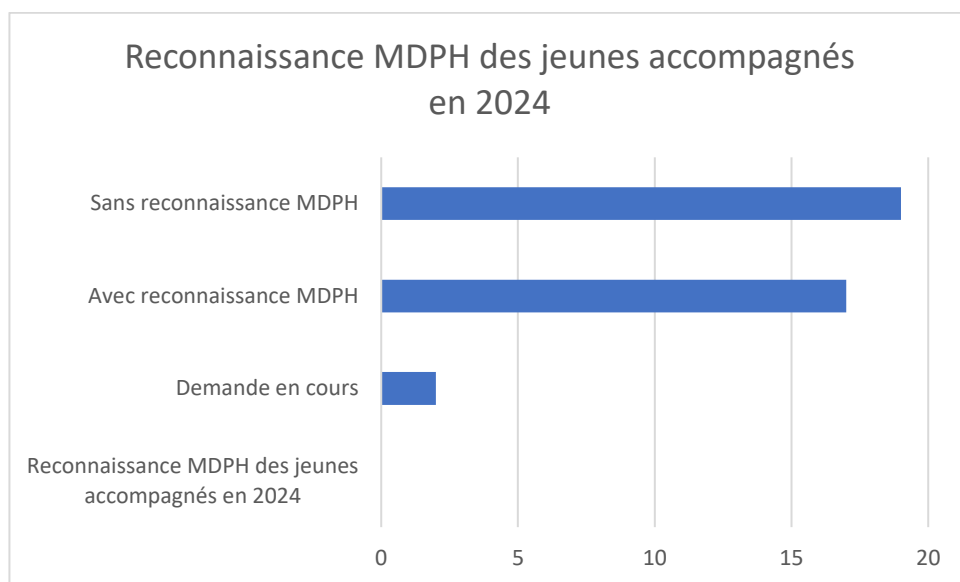
Soit :

- 15 Filles
- 23 Garçons

La moyenne d'âge est d'environ 10 ans.

L'âge des jeunes pris en charge se répartit de la manière suivante :

	5 / 10 ans	11 / 13 ans	14 / 18 ans
Nb de Filles accompagnées	8	3	4
Nb de Garçons accompagnés	14	4	5
Total jeunes accompagnés	22	7	9



50% des jeunes accompagnés ont une reconnaissance MDPH (17+ 2 en cours sur les 38 jeunes suivis). Nous notons une constance des enfants/jeunes ayant une reconnaissance MDPH, l'année précédente nous en ressentions 39% soit 17 jeunes.

10.5.2 Les entretiens 2024

	Entretiens Familiaux (EF) avec la psychologue	Entretiens Individuels (EI) avec la psychologue	Entretiens Fratrie avec la psychologue	Visites à domicile (VAD)	Rendez-vous extérieurs (ASE, médical, scolaire,...)
Réalisés 2023	49	60	4	858	290
Réalisés 2024	37	86	1	830	371

En 2024, l'organisation des entretiens avec les familles et les enfants a connu une évolution, notamment en ce qui concerne la modalité d'intervention. Les Entretiens Familiaux (EF) réalisés avec la psychologue ont diminué par rapport à 2023, passant de 49 à 37. Cette baisse s'explique par une nouvelle stratégie privilégiant l'approche "aller vers", c'est-à-dire des interventions plus flexibles et moins formelles, souvent intégrées dans les visites à domicile ou lors de rencontres extérieures.

Par ailleurs, les entretiens individuels avec la psychologue ont connu une augmentation, passant de 60 à 86, ce qui témoigne que l'on souhaite offrir un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins spécifiques des enfants et des familles. Les entretiens en fratrie ont, quant à eux, été moins nombreux en 2024 (1 contre 4 en 2023), probablement en lien avec la réorganisation des modalités d'intervention.

Les visites à domicile (VAD) ont également été maintenues à un niveau élevé, avec une légère baisse mais toujours aussi importantes (830 en 2024 contre 858 en 2023). Enfin, le nombre de rendez-vous extérieurs (avec les services ASE, médical, scolaire, etc.) a augmenté, passant de 290 à 371, ce qui indique un renforcement du lien avec les partenaires extérieurs pour mieux répondre aux besoins des familles.

Cette évolution reflète une adaptation des pratiques visant à privilégier une intervention plus flexible, accentué sur l'aller vers, tout en maintenant un accompagnement global et adapté.

III. LE LIEU RESSOURCE (LR)

1. PRESENTATION DU LIEU RESSOURCE

Le Lieu Ressource est proposé aux différents services du secteur Enfance-Familles accueillant des jeunes de 6 à 18 ans en « rupture » ou en « décrochage » scolaire, le plus souvent dans l'« attente » d'une orientation ou dans l'« errance » sociale et psychologique.

Depuis fin 2023 et l'obtention d'un financement FSE+, le lieu ressources est ouvert aux jeunes extérieurs à nos établissements, orientés par les MSD, ce qui nous permet de continuer l'accompagnement engagé avec des situations dont la prise en charge en interne s'arrêtait.

Le Lieu Ressource utilise des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie de penser leur devenir.

C'est un accompagnement très individualisé et nous utilisons divers supports pédagogiques pour :

- Permettre à l'usager une ouverture sur l'extérieur pour travailler la socialisation
- Rompre l'isolement
- Favoriser le lien avec le monde environnant

Selon les situations, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des jeunes concernés. Elle est aussi sollicitée, lors de réunions et d'autres points pour construire le suivi pédagogique de l'enfant, ceci afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales.

2. LES MISSIONS ET OBJECTIFS

2.1. Les missions

Le Lieu Ressource est un service qui accueille des enfants âgés de 6 à 18 ans pris en charge dans les différents services de la Fondation et/ou orientés par les MSD. Il a pour mission :

- De lutter contre le décrochage scolaire
- De favoriser l'accès à la formation ou à l'apprentissage
- D'accompagner les enfants ou les adolescents en difficultés scolaires vers plus d'autonomie
- De développer les potentialités et la citoyenneté des adolescents à travers des activités culturelles, sportives et artistiques

L'équipe du Lieu Ressource accompagne les jeunes dans leurs difficultés scolaires ou leurs difficultés de formation tout en tenant compte de leur histoire, de leur culture et de leurs souhaits. Elle permet également de rompre l'isolement social et favorise des temps individuels indispensables pour les jeunes hébergés pour lesquels le collectif institutionnel peut être difficile.

Quand cela est possible, le Lieu Ressource travaille avec la famille de manière constructive afin de permettre au jeune accueilli d'atteindre les objectifs visés par le projet.

2.2. Les objectifs

- Remobiliser, revaloriser sur un plan scolaire
- Travailler autour de l'estime de soi
- Permettre un moment de recul
- Eviter les situations de rupture
- Donner un soutien pour leur permettre de dépasser leur angoisse
- Soutenir le projet soit de réorientation soit de rescolarisation
- Travail autour de la prévention
- Accompagner vers une professionnalisation (apprentissage, stage, service civique...)

3. LES MODALITES D'ADMISSION

Après réception et étude du dossier d'admission, une présentation de la situation de l'enfant ou l'adolescent(e) est organisée au service avec l'équipe du Lieu Ressource et un représentant du service orienteur.

Après acceptation de la demande, un entretien d'accueil est organisé en présence du jeune, son référent et de sa famille, dans la mesure du possible. Au cours de cet entretien, l'équipe éducative :

- Définira avec le jeune les axes de travail en lien avec son projet ;
- Lui remettra les documents nécessaires à la prise en charge au Lieu Ressource (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, etc.) ;
- Organisera la visite des lieux et espaces extérieurs.

Un contrat personnalisé sera proposé à chaque enfant accueilli afin de le responsabiliser et de le rendre acteur dans son projet scolaire et professionnel.

4. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

4.1. Les problématiques des jeunes repérées

Les problématiques des jeunes accueillis au Lieu Ressource sont celles recensées par les services orienteurs, elles s'inscrivent tant sur le plan scolaire que social.

4.2. Description des évolutions marquantes

On observe une nette augmentation du nombre de jeunes accueillis avec une reconnaissance MDPH.

5. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

5.1. Les supports du Lieu Ressource

Des activités sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune. L'enfant est au cœur de notre réflexion éducative, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour proposer des ateliers éducatifs qui répondent à leurs besoins et qui soient ludiques.

Rendre acteur l'enfant ou le jeune sur ces temps d'activités est notre priorité car nous pensons que la participation active leur permet de grandir et de développer plus qu'un savoir-faire mais également du savoir-vivre et savoir-être. Nous coconstruisons ensemble des ateliers éducatifs afin que le contenu pédagogique s'inscrive pleinement au projet personnalisé de l'enfant. Nous proposons des ateliers ludo-éducatifs accessibles et de qualité. Voir le détail de ces activités : tableau 6.4.

Le Lieu Ressource met en place des activités et séjours afin de développer les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes.

Divers ateliers manuels /artistiques permettent aux jeunes de développer et d'acquérir de nouvelles compétences par :

- La créativité et l'évasion dans le lâcher prise
- L'assiduité, la concentration
- La motricité
- La valorisation, l'estime de soi

Les objectifs éducatifs de prise en charge de chaque jeune sont définis en amont.

Par ce biais, des ateliers collectifs sont proposés pour permettre la confection des décorations des différentes fêtes tout au long de l'année (Noël, Carnaval, Halloween...).

5.2. Les types d'activités

L'atelier cuisine

L'atelier cuisine occupe une place centrale dans le quotidien des enfants et des jeunes au Lieu ressource, bien au-delà de la simple préparation des repas. En cuisinant eux-mêmes chaque midi du lundi au jeudi, ils développent non seulement leur autonomie et leur sens des responsabilités, mais aussi une relation positive avec l'alimentation. Cet atelier devient un véritable moment d'apprentissage, de partage et de découverte où chaque enfant participe activement à la création des repas.

L'idée est de donner la possibilité aux enfants de choisir la recette en leur donnant les moyens de varier les menus.

Dans un deuxième temps, lister avec les enfants les ingrédients nécessaires pour l'élaboration de la recette. Ensuite, faire les courses en grande surface ce qui donne aussi une notion de budget aux jeunes. La participation de chacun amène au partage des tâches et du respect des autres.

Cuisiner est une expérience sensorielle à travers un travail collectif qui renforce l'estime de soi.

S'approprier et expérimenter des techniques de cuisson, de nouvelles recettes, des techniques de coupe, avec des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser ni de consommer.

Un accompagnement autour de la socialisation au travers de moments d'échanges, de savoir et de culture. Ce sont des moments de convivialité qui sont très valorisants et qui contribuent au bien-être.

Le choix de recettes équilibrées permet aussi un accompagnement à une éducation à l'hygiène alimentaire.

Le Sport au Lieu Ressource

Cette année, nous avons choisi de mettre particulièrement l'accent sur le sport, un outil à la fois accessible et adaptable à tous les niveaux, qui s'avère très bénéfique dans l'accompagnement des enfants.

Avec l'agrandissement de notre équipe, nous avons fait le choix d'intégrer un Éducateur avec des compétences axées sur les activités sportives afin de renforcer cette dynamique.

Nous avons ainsi reconduit avec une attention particulière, les séances de boxe proposées deux fois par mois depuis avril 2021. Cet atelier permet aux jeunes de canaliser leur énergie, de mieux gérer les difficultés du quotidien, mais aussi de renforcer la confiance et l'estime de soi.

L'échange qui se crée entre l'intervenant et les enfants est également très enrichissant.

L'activité physique contribue au développement des enfants et des jeunes, tant sur le plan physique, psychique et social. Elle leur offre l'opportunité de découvrir de nouvelles règles de jeu, de se familiariser avec le matériel, d'apprendre à l'utiliser, à l'entretenir et à le respecter. C'est aussi un excellent moyen de travailler l'écoute, la concentration et de développer l'esprit d'équipe. Elle favorise également le dépassement de soi et la persévérance.

À travers ces ateliers, nous facilitons les liens entre les enfants et les adultes, mais aussi entre les enfants eux-mêmes, en favorisant l'échange dans un cadre éducatif et ludique. Nous mettons en place également des moments de rencontre en organisant des temps communs avec les autres services de la Fondation.

Enfin, l'activité sportive permet aussi aux enfants de s'évader et de changer d'environnement. Nous organisons régulièrement des balades en extérieur et participons à des événements sportifs tels que la No Finish Line.

L'éducation par l'apprentissage scolaire

Dans nos missions de lutte contre le décrochage scolaire, nous consacrons trois soirées (lundi, mardi et jeudi 16h30 -19h) et une matinée (mercredi 10h -12h) ainsi que le dimanche après-midi d'aide aux devoirs pour les jeunes scolarisés qui présentent des difficultés scolaires ou d'organisation.

Cette aide aux devoirs régulière a permis à certains jeunes de se remobiliser, de reprendre goût à l'apprentissage, de ne plus percevoir la scolarité comme une punition ou une charge, de gagner en autonomie et même d'obtenir leur diplôme (DNB CAP ...).

Education à la solidarité et à de futurs métiers, cuisine, potager, bricolage

L'objectif est de découvrir le monde du travail, de susciter des envies et des désirs, de découvrir et/ou de renforcer des compétences.

Partenariat avec :

L'épicerie solidaire :

Tous les jeudis à l'épicerie, les jeunes peuvent y faire :

- De la mise en rayon
- De manipulation de la caisse
- De l'accueil du public, la prise de rdv
- De la préparation de colis en fonction d'un budget
- D'autres missions attachées à l'épicerie (compost, livraison, atelier cuisine anti-gâchis...)

Lou Pantaï « le jardin solidaire »

L'an dernier Lou Pantaï a déménagé sur le domaine de l'enfance, nous sommes donc devenus voisin et avons la chance de pouvoir continuer le travail entrepris depuis plusieurs années. Les jeunes ont activement participé à la remise en état du bâtiment et du jardin lors d'atelier peinture, bricolage et jardinage.

Ainsi nous avons élaboré avec le responsable du site, un projet autour de la nature, des fruits et légumes de saison. Les jeunes ont pu découvrir les différentes techniques pour les faire pousser lors d'atelier semis. Ils ont également appris à travailler la terre afin de les planter et à participer à l'entretien du potager lors d'ateliers débroussaillage et nettoyage du terrain. Les récoltes et le plaisir de cuisiner ces produits de la terre sont venus enrichir l'apprentissage du mieux manger. Cette année encore, nos jeunes ont pu récolter le basilic et le transformer en pistou. Ils ont également pu participer à la récolte des olives et aller au moulin pour la fabrication de l'huile.

D'autres projets toujours en lien avec la nature et l'environnement sont mis en place, ainsi les jeunes ont pu participer à la création et la décoration du poulailler. Aujourd'hui, les plus jeunes adorent venir rendre visite aux poules, les nourrir, ramasser les œufs et les plus grands ont même appris à entretenir ce poulailler.

Nos temps à Lou Pantaï sont essentiels et nous permettent aussi de continuer le travail entamé sur l'écologie, d'autres manières de consommer, de recycler, les jeunes doivent faire le tri. Ils ont appris à composter et à donner les restes aux poules.

Lou Pantaï est également un lieu de mixité sociale. Les jeunes y croisent régulièrement d'autres enfants qui viennent avec leur famille accompagnée par le service migrant ou les bénéficiaires de l'épicerie solidaire. Ces moments de partages sont très importants pour nos jeunes, nous pouvons travailler la socialisation et leur faire accepter les différences de chacun.

La médiation animale

En continuité avec notre projet de l'an dernier, nous nous sommes axés sur la médiation animale qui est un support d'apprentissage de nouveaux comportements ou de nouvelles formes d'interactions. Nous avons pu développer différents partenariats avec la ferme pédagogique de l'Escarène. Les enfants ont l'opportunité d'être en contact avec différents animaux. Ils peuvent observer le travail d'une fermière. Ils apprennent la sécurité, la façon de prendre soin d'eux et apprennent beaucoup sur eux : la confiance en soi, prendre soin de soi et des autres, ils travaillent sur leurs émotions.

Au vu de l'intérêt des jeunes pour cette action et des bénéfices constatés, nous avons fait le choix de recruter une éducatrice pratiquant la médiation animale lors du développement de l'équipe.

Ainsi, nous pratiquons la médiation animale 1 à 2 fois par semaine.

Elle propose plusieurs approches :

- Equithérapie (en individuel ou en groupe)
- Médiation animale avec des chiens
- Un travail en complémentarité avec la ferme pédagogique de l'Escarène « le domaine de la tour »

Equithérapie

Les séances sont basées sur la relation avec le cheval afin de créer une interaction entre l'animal et l'enfant souffrant de problèmes psychiques ou comportementaux.

En effet, l'équithérapie s'attache à améliorer les angoisses, le langage, certains troubles du comportement mais aussi le manque de confiance en soi.

Par la fréquence des séances, les jeunes prennent confiance au fil des séances et dépassent leurs craintes.

Ils sont en contact direct avec les chevaux pour effectuer des soins et les sortent en extérieur ce qui permet en parallèle de pratiquer une marche active.

Nous pratiquons de l'éthologie afin de créer un lien entre l'animal et le jeune. Ainsi, ils pourront constater les impacts de leurs demandes sur l'animal et mieux comprendre son comportement. Cette approche permet aux jeunes de s'affirmer afin d'obtenir une réponse à leur demande. Cet exercice travaille la confiance en soi, l'affirmation de soi et l'animal fait miroir. Si la demande n'est pas claire, sûre, affirmée, le cheval ne pourra pas y répondre.

Enfin, certains jeunes montent à cheval de façon individuelle afin de travailler des problématiques propres à chacun. Il peut s'agir par exemple d'un travail de motricité, de concentration, de dépassement de soi.



Médiation animale : Chiens



Les chiens interviennent à plusieurs fins :

Accompagner une activité sportive comme la marche, les jeunes sont stimulés par l'accompagnement des chiens et gagnent aussi en autonomie.

Ils peuvent effectuer des soins tel que le brossage ou la douche des chiens.

Les chiens représentent une valeur ajoutée et sont très demandés par une majorité des enfants. Ils sont sollicités et font l'objet d'une grande attention, de moments calmes et de séances de câlins.

Les jeunes comprennent par les comportements de l'animal ses limites et ses besoins.

L'atelier musique

Cette année, nous avons eu l'occasion de réitérer l'atelier autour de l'écriture, par le biais de la musique. Les jeunes ont eu l'occasion d'écrire leurs propres textes, de les enregistrer, de prendre connaissance des différents outils et méthodes d'enregistrement d'un morceau. Ils ont pu composer un morceau en laissant émerger les émotions ressenties sans préparation.

Ces exercices ont permis à chacun de pouvoir déposer leurs émotions, leurs idées, leur imagination dans un collectif. Cela a permis de renforcer la dynamique de groupe et de travailler d'autres valeurs telles que le respect des idées de chacun, la cohérence, la bienveillance.

A l'issue de cet atelier, l'intervenant a pu leur remettre le son finalisé comme des professionnels, ce qui a favorisé l'estime de soi. C'est un atelier qui les a mobilisés car le rap fait partie de leur culture au quotidien. Ils ont évoqué le souhait de renouveler cette expérience.

Les ateliers beauté

Il est important de développer une certaine confiance en soi pour tendre à un épanouissement personnel.

Cette confiance en soi peut se travailler par le fait de prendre soin de soi ; se sentir belle ou beau, se sentir bien dans sa peau.

Au cours de cet atelier, nous proposons des séances de manucure, de maquillage, de massage et soin du visage.

Nous y abordons aussi la question de l'hygiène, être propre et présentable pour soi mais aussi pour les autres. Cela est important pour se sentir bien, s'accepter, se sentir accepté.

Nous espérons ainsi créer et favoriser un sentiment de bien-être et d'estime de soi.

Atelier couture

A la demande des jeunes, nous avons mis en place un atelier de couture. Plusieurs d'entre eux étaient intéressés par la création et le domaine de la mode. Pour les autres, il s'agissait d'une nouvelle activité qui avait de multiples intérêts tels que la concentration, le travail de la motricité fine et le développement de la créativité.

Nous nous sommes rendus à 2 reprises chez une couturière mais le cadre, trop stricte, ne leur a pas convenu, c'est pourquoi nous avons fait le choix de faire perdurer cette activité à Lou Pantai car ils disposaient du matériel nécessaire.

Les jeunes se sont impliqués du début à la fin de la création d'un objet simple : la création d'un tablier. Ils se sont rendus en mercerie pour choisir leurs tissus, nous avons travaillé sur un patron en effectuant l'assemblage et la compréhension de chaque partie de leur tablier de cuisine.

Ensuite, ils ont utilisé la machine à coudre pour finaliser le travail.

La réalisation de cette création a généré beaucoup de fierté de leur part. Ils ont pu l'utiliser dans l'atelier cuisine ou les ramener à leur domicile.

Activités durant les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires notamment, nous faisons découvrir aux jeunes des activités, des paysages, des plaisirs nouveaux pour laisser place à des moments de partages et de souvenirs.

Cette année, nous avons eu l'opportunité d'organiser 2 mini-séjours. Un pendant les vacances de printemps et un au mois d'août avec les enfants que nous prenons en charge tout au long de l'année et qui ne peuvent pas bénéficier de vacances en famille. Ce sont des jeunes issus majoritairement du service du PAD, de l'AED, des MSD mais également les enfants de MECS pour lesquels il n'y a pas de possibilité de sortie en famille.

Nous avons fait le choix de partir les 2 fois au même endroit : au Val d'Allos afin qu'ils puissent vivre des temps de vacances à la montagne à deux saisons différentes. Ainsi, ils ont pu voir la vie à la montagne, découvrir la faune et la flore et les différents sports que l'on peut y pratiquer (randonnée, VTT, accrobranche, observation des étoiles ...). Les 2 séjours ont eu lieu sur la même structure, à savoir un hébergement collectif avec d'autres groupes de jeunes. Ce système est bien adapté pour les jeunes, ils sont avec nous et se font d'autres copains de milieu totalement différents du leur.

Durant ces séjours, il a été intéressant de pouvoir les observer dans un autre contexte, de les amener à découvrir autre chose et sortir de leur isolement.

Certains jeunes n'avaient encore jamais quitté la ville de Nice. Les nombreuses activités, sorties et paysages découverts lors de ces séjours ont suscité chez eux un véritable émerveillement.

Ces mini-séjours ont également permis de constater que de nombreux gestes du quotidien n'étaient pas encore acquis pour certains : se laver, s'habiller (se changer), manger correctement... autant d'actions qui ne sont pas évidentes pour tout le monde.

Nous avons donc pris le temps durant le séjour, de les accompagner autour des notions d'hygiène et de l'importance de l'autonomie dans certaines tâches.

Ce changement de contexte par rapport à leurs habitudes a favorisé des échanges riches et intéressants.

Le temps passé auprès des jeunes nous a permis d'observer de nouveaux comportements. Dans le cadre de notre accompagnement, ces observations nous ont aidés à affiner au mieux l'analyse des besoins de l'enfant ainsi que les objectifs de son accompagnement.

À l'issue de chaque séjour, un retour a été fait aux éducateurs référents, leur permettant à leur tour d'enrichir le projet personnalisé de l'enfant.

Sensibilisation à l'environnement

Sorties Pédagogiques en partenariat avec Apis Mellifera et animées par Cécile

Cette année encore, notre partenariat avec Cécile a porté ses fruits, nous avons pu participer une fois par mois à différents ateliers : découverte de la faune, la flore et de médiation animale. Ainsi les jeunes ont eu la chance de pouvoir aller à la rencontre d'un troupeau de vaches, d'observer les différents oiseaux (migrateurs ou non) de notre région, de passer une après-midi avec des ânes, de rencontrer des dresseurs de chien (ce qui a permis à certains d'avoir moins peur), de partir à la recherche des différents insectes butinant ou non...

Les jeunes apprécient beaucoup ces différents ateliers et la manière pédagogique de Cécile contribue à un vrai impact positif sur les jeunes et leur façon de découvrir le monde qui les entoure.

Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe se déroulent un vendredi sur deux et plus si nécessaire. Lors de ces réunions sont abordées les informations générales que le cadre de proximité transmet à l'équipe ainsi que les points à aborder rédigés en amont. Il est question aussi de faire le point sur la semaine écoulée et à venir.

6. ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

6.1. Les Admissions

⇒ Nombre de nouvelles admissions

En 2024, le service a accueilli 34 nouvelles admissions

⇒ Origine des admissions

SERVICE ORIENTEUR DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
AED	1	5	5
CERISIERS	4	3	7
MET	2	1	3
PAD	2	3	5
VMA	1		1
MNA	4	1	5
MSD	3	3	6
EMIS		1	1
TOTAL	17	17	34

⇒ Motifs d'orientation

Les services orienteurs peuvent motiver leur demande d'accompagnement au LR suivant différents motifs, qu'il soit professionnel, scolaire, ou social.

Les motifs professionnel/scolaire se déclinent comme suit :

- Déscolarisation ;
- Décrochage scolaire ;
- Soutien scolaire ;
- Exclusion définitive.

Les motifs relationnels :

- Manque de rythme / Inactivité / Oisiveté ;
- Désocialisation et /ou isolement ;
- Difficultés familiales et / ou relationnelles ;
- S'extraire du groupe institutionnel ;
- Repli.

Cette année encore, plus de 90% des jeunes admis au LR ont plusieurs problématiques cumulés à leur difficulté scolaire et tous ont au moins une problématique relationnelle. Certains sont même déscolarisés depuis plusieurs mois voire plusieurs années.

⇒ Objectifs de l'accompagnement

Lors de l'entretien d'accueil, le jeune, les éducateurs du LR du service orienteur et les représentants légaux définissent ensemble des objectifs à travailler qui seront inscrits dans leur contrat d'accompagnement.

Le service du LR a défini 3 objectifs avec différents axes de travail.

Objectif : Scolaires/professionnels :

Différents axes d'accompagnements :

- Trouver un domaine professionnel / un stage ;
- Préparer une orientation ;
- Prévenir le décrochage / la déscolarisation ;
- Soutien et / ou remédiation scolaire / Aide aux devoirs ;
- Maintenir les acquis et / ou le rythme scolaire ;
- Apprendre / Travailler l'autonomie et les responsabilités ;
- Proposer un accueil sur un temps donné (Exclusion, repli) ;
- Alléger le temps scolaire (accueil séquentiel) ;
- Développer une méthodologie de travail.

Objectif : Individuels

Différents axes d'accompagnements :

- Faire immerger les ressources internes et externes ;
- Retrouver / Maintenir un rythme quotidien ;
- Faire découvrir des activités diverses ;
- Travailler sur l'estime de soi / le lâcher prise ;
- Travailler la gestion de la violence ;
- Avoir des activités diverses ;
- Permettre des temps individuels ;
- Apprendre le savoir être ;
- Travailler sur la notion de temps ;

Objectif : Collectifs

Différents axes d'accompagnements :

- Participer des activités et / ou des sorties collectives ;
- Travailler la dynamique de groupe ;
- Trouver sa place dans le groupe ;
- Travailler / renforcer le lien avec ses pairs
- Une attention particulière est apportée pour le maintien du lien fratrie

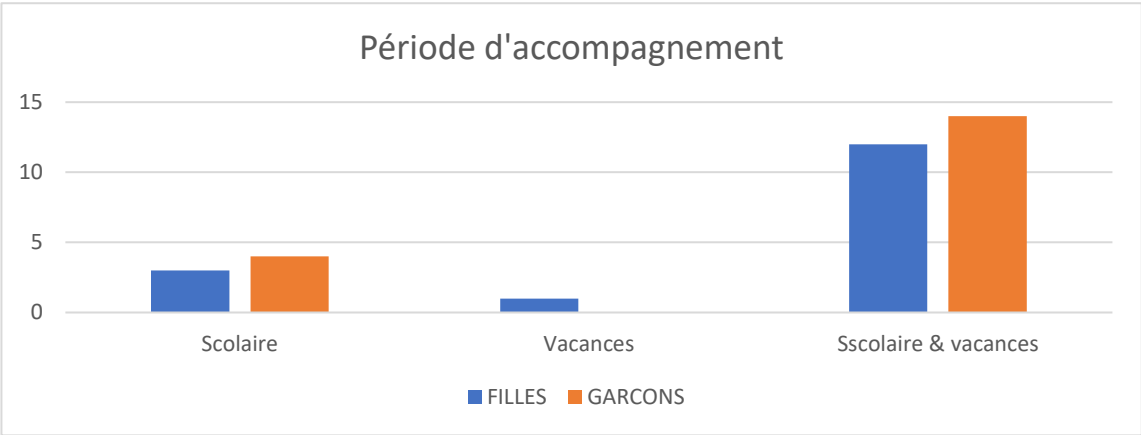
En 2024, les 34 jeunes ont été accompagnés par le LR à travers trois grands objectifs, déclinés en plusieurs axes d'accompagnement.

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LES AXES D'ACCOMPAGNEMENT								
	1 axe	2 axes	3 axes	4 axes	5 axes	6 axes	7 axes	TOTAL
Scolaire / professionnels	11	9	7	4	3			34
Individuel	0	3	4	18	7	1	1	34
Collectif	15	13	6					34

⇒ Ages des jeunes à l'admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
de 7 à 10 ans	4	6	10
de 11 à 14 ans	6	7	13
de 15 à 17 ans	7	4	11
TOTAL	17	17	34

⇒ Périodes d'accompagnement



6.2. Les Sorties

⇒ Nombre de sortis

En 2024, 36 jeunes sont sortis du dispositif du LR, 15 garçons et 21 filles.

JEUNES SORTIS		
	Filles	Garçons
AED	2	7
MET	5	2
PAD	3	3
CERISIERS	3	2
MNA	4	1
VMA	1	
MSD	3	
TOTAL	21	15

⇒ Durée de l'accompagnement

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
≤ 1 mois	2	1	3
≤ 6 mois	7	3	10
≤ 1 an	6	5	11
≤ 2 ans	3	4	7
≤ 5 ans	3	2	5
TOTAL	21	15	36

Les enfants/jeunes qui ont bénéficié de la plus longue durée d'accompagnement, cela s'explique car le placement a perduré dans le temps, que la situation restait fragile et qu'il fallait les soutenir afin qu'ils puissent concrétiser leur projet.

⇒ Motifs de fin d'accompagnement

Sur les 36 jeunes sortis du dispositif,

- 25 ont été rescolarisés et/ou réorientés. Parmi eux, 14 ont repris une scolarité sans besoin de soutien scolaire, tandis que 11, dont la situation reste fragile, ont pu bénéficier soit :
 - o D'un emploi du temps aménagé,
 - o D'une orientation en ITEP, classe ULISSE ou classe adaptée
 - o Projet pro adapté (CFA, IEPS...)
- 3 jeunes n'ont pas adhéré au dispositif proposé par le LR, soit parce qu'ils n'étaient pas prêts, soit en raison de difficultés psychologiques les empêchant de s'engager dans un projet.
- 8 jeunes ont été accueillis de manière ponctuelle ou ont achevé leur prise en charge avec le service orienteur.

⇒ Ages des jeunes à la sortie

AGE DES JEUNES A LA SORTIE			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
8 à 10 ans	2	0	2
11 à 14 ans	10	9	19
15 à 17 ans	9	6	15
TOTAL	21	15	36

⇒ Périodes d'accompagnement

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire & vacances	22	28	50
Scolaire	6	5	11
Vacances	2	2	4
TOTAL	30	35	65

6.3. Données globales sur l'activité 2024

⇒ Nombre de jeunes accompagnés

En 2024, 66 jeunes ont été accompagnés par le LR, 35 garçons et 31 filles.

⇒ Services orienteurs

SERVICE ORIENTEUR DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
AED	2	9	11
CERISIERS	6	8	14
GUIRE			0
MET	7	5	12
PAD	8	7	15
MSD	4	3	7
COLLEGE		1	1
MNA	4	1	5
VMA	1		1
TOTAL	32	34	66

Les principaux orienteurs sont la MET, l'AED et le PAD. La possibilité pour les MSD d'orienter sur le service, date de fin 2023. Nous devons poursuivre le travail de présentation du dispositif pour développer le nombre d'orientations par ce partenaire. Ce que nous repérons pour 2025.

⇒ Motifs d'orientation

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LES MOTIFS DE LA DEMANDE				
	1 motif	2 motifs	3 motifs ou plus	TOTAL
Scolaire/professionnels	49	12	5	66
Relationnels	29	14	12	55

⇒ Objectifs de l'accompagnement

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LEURS AXES D'ACCOMPAGNEMENT										
	1 axe	2 axes	3 axes	4 axes	5 axes	6 axes	7 axes	8 axes	9 axes	TOTAL
Scolaire / professionnels	21	17	14	9	2	2	1			66
Individuel	1	4	5	33	13	4	4	1	0	65
Collectif	27	27	7							61

L'organisation du service nous permet de trouver les ressources pour accompagner avec un projet adapté et personnalisé les jeunes dans leur problématique

⇒ Ages des jeunes accompagnés en 2024 au 31 décembre 2024

AGE DES JEUNES ACCOMPAGNES EN 2024			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
de 5 à 10 ans	8	13	21
de 11 à 14 ans	14	16	30
de 15 à 17 ans	9	6	9
TOTAL	31	35	66

⇒ Nombre de jeune avec reconnaissance MDPH

RECONNAISSANCE MDPH	
Oui	29
Non	37
TOTAL	66

Le taux de jeunes ayant une reconnaissance MDPH est de 44,62% soit presque la moitié du public accompagné, comme l'année précédente.

⇒ Périodes d'accompagnement

PERIODE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire & Vacances	22	28	50
Scolaire	6	5	11
Vacances	2	3	5
TOTAL	30	36	66

6.4. Données diverses sur les activités réalisées en 2024

Dans le cadre de la prise en charge des jeunes, le LR diversifie ses activités afin de faire émerger les ressources internes et externes de chacun, de travailler sur l'individuel et le collectif.

ACTIVITES	FREQUENCES
Atelier Artistique	Toutes les semaines
Atelier Beauté	1 x / mois
Atelier Boxe	2 x / mois
Atelier Courses	Tous les lundis
Atelier Cuisine	Tous les midis
Atelier Manuel	Toutes les semaines
Atelier Musée	1 x / semestre
Atelier Musique	Tous les jours pendant 1 trimestre
Atelier Pâtisserie	1 x / Semaine
Atelier Sport	2 x / Semaine
Camp	1 en été et 1 en hiver quand cela est possible
Cinéma	1 x / Trimestre
Epicerie sociale	A la demande
Equithérapie	1 x / semaine
Jardin	Toutes les semaines
Jeux de société	A chaque fois que l'occasion se présente
Lou Pantai	1 x / semaine avant fermeture
Préparation de buffet avec épicerie	3/4 fois à l'année
Sensibilisation à l'environnement (Sortie pédagogique en extérieur, activités en extérieur)	1 x / mois
Thérapie animale	1 x / mois
Recherche professionnelle	En fonction des jeunes (si besoin)
Soutien scolaire	3 soirs et 1 matin par semaine Ainsi que le dimanche fin d'après-midi

7. LES PARTENAIRES DU LIEU RESSOURCE

Partenariats en internes	Partenariats et réseaux externes
- Epicerie solidaire (Banque alimentaire) - Potager Lou Pantail « le jardin solidaire » - Actes ressource - Commission sport - AED - PAD - Foyer « La Guitare » - Foyer « Villa Marie-Ange » - Maison de l'Enfance de la Trinité -	- Forum Jorge François - La ferme pédagogique de l'Escarène - Apis Méliféra - Parc Phoenix - Médiathèque de la Trinité - Association Children's future - Association monégasque les enfants de Frankie - Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile - Bureau d'Information Jeunesse

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
- Collège Mistral - Collège La Bourgade - Collège Fabre - Collège L'Archet - Collège Saint-Exupéry - Ecole Primaire Bon voyage - Collège SEGURANE - Collège DURUY - Collège Jean GIONO	- Mission Locale - Institut de l'Automobile IFA - CFA Carros - CFA P. Augier - Chambre des métiers - Ecole de la 2ème Chance - La MLDS
Les nouveaux partenariats	Les partenaires des structures spécialisées
- MSD - SAFRAM - Foyers d'accueil d'urgence - Ecole Ricolfi - Ecole Simon Veil- Baumettes - Collège Risso - Collège Port Lympia - Collège Don Bosco	- ITEP la Luerna - SESSAD la Luerna - Hôpital Lénval (accueil de jour, CPJA, équipe mobile)

Les dispositifs

- MLDS : Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel
- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative
- ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire

En lien avec les établissements scolaires et les équipes pédagogiques, nous élaborons des dispositifs d'accueil modulés, combinant temps en classe et présence au Lieu Ressource, selon un emploi du temps adapté.

Un engagement formalisé par écrit unit le jeune, le référent du service à l'origine de la demande et le Lieu Ressource. Cela permet de définir un accompagnement personnalisé, respectueux des besoins, du rythme et du parcours de chaque jeune.

IV. GESTION DES MOYENS EXTERNES

1. ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise économique, le domaine enfance veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge et le matériel hôtelier.

2. GESTION COMPTABLE

La cadre de proximité se rend tous les 15 jours au siège. Ils rencontrent la comptable « référente » du secteur EJF. Des points de contrôle du suivi de la régie et des Mooncards sont réalisés.

3. MAINTENANCE ET SECURITE

La Direction immobilière et technique a la charge de l'organisation et du suivi des travaux sur les établissements. Elle assure les interventions techniques sur les bâtiments A et B du domaine.

QUALICONSLT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque structure.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement.

Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation.

En conformité aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, chaque service dispose d'une procédure liée au protocole attentat, d'une malle de survie et d'une salle de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement ont été renouvelés en 2023 avec la société aqua-protection.

4. ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Les agents techniques de la Fondation organisent des interventions sur site une fois les demandes envoyées par le cadre de proximité ou la secrétaire sur le logiciel Synchronoteams.

Pour les véhicules, une note interne précise aux utilisateurs leurs responsabilités. La majeure partie de la flotte des véhicules est sous contrat leasing avec Citroën. Nous avons conservé un trafic 9 places très pratique pour les sorties collectives et les camps.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur tous les sites.

5. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- La protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit),
- Un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

V. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2024

En 2024, nous pouvons constater avec satisfaction que l'équipe des Cerisiers est désormais stabilisée, ce qui constitue une étape essentielle pour assurer la continuité de l'accompagnement et renforcer la qualité de nos interventions. La stabilité de cette équipe permet de mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, tout en favorisant un climat de travail serein et efficace.

Par ailleurs, la réorganisation du Domaine de l'Enfance a bien pris forme, malgré les quelques résistances qui ont été surmontées grâce à un travail collectif, une communication renforcée et une adaptation progressive des équipes. Cette nouvelle organisation, qui prévoit notamment la séparation des accueils pour les enfants de 3 à 7 ans 8 à 10 ans sur la MECS « la MET » et pour les plus de 10 à 14 ans sur la MECS « les Cerisiers », s'est avérée pertinente et adaptée aux besoins des enfants, permettant un accompagnement plus ciblé et adapté à chaque tranche d'âge.

L'accueil des enfants de 3 ans sur la MECS « la MET » se déroule dans de bonnes conditions, ce qui nous permet de renforcer notre accompagnement précoce et d'assurer une meilleure prise en charge dès le plus jeune âge. Nous avons également engagé un travail approfondi sur l'accompagnement des familles, avec pour objectif de renforcer le partenariat avec elles, de mieux répondre à leurs attentes et de favoriser leur implication dans le parcours éducatif de leurs enfants.

Par ailleurs, le soutien à la scolarité, qui constitue un enjeu majeur pour notre mission, commence à prendre forme. Nous avons mis en place des actions concrètes pour accompagner les enfants dans leur parcours scolaire, en lien avec les partenaires éducatifs et pédagogique. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale visant à lutter contre le décrochage, la rupture scolaire et à soutenir le développement global des enfants.

Ces différentes avancées témoignent de notre engagement constant à faire évoluer nos pratiques, à renforcer la cohérence de notre action et à répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs familles dans un contexte de changements permanents. Nous restons mobilisés pour poursuivre cette dynamique en 2025, en consolidant nos acquis et en développant de nouvelles initiatives pour un accompagnement toujours plus adapté et humain.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



Cofinancé par
l'Union européenne



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.